

Normes sociales et identités sociales : sous quelles conditions attisent-elles la xénophobie ?

L'influence des normes perçues et de l'identification à la Suisse et à l'Europe sur les attitudes envers l'immigration en Suisse romande

Yuma Querzoli

Mémoire en vue de l'obtention du grade de master en psychologie

Faculté des sciences sociales et politiques à l'Université de Lausanne

Orientation psychologie sociale et interculturelle

Sous la direction de Pr Eva G. T. Green

Sous l'expertise de Dre Anatolia Batruch

Juin 2020

RÉSUMÉ

Bien que la population helvétique condamne explicitement l'hostilité envers les étrangers, la xénophobie apparaît comme un phénomène encore bien présent en Suisse. Cette recherche avait ainsi pour but d'observer les attitudes de la population suisse romande à l'égard de l'immigration. À l'aide de données récoltées en 2019 ($N = 267$), cette étude a examiné le rôle de l'attachement à la Suisse et à l'Europe sur les attitudes envers l'immigration en fonction des normes perçues. Les résultats ont révélé une absence de lien entre les normes perçues et les attitudes à l'égard des personnes issues de l'immigration. Un niveau élevé d'attachement à la Suisse était associé à des attitudes défavorables à l'immigration mais ne modifiait pas le lien entre les normes perçues et les attitudes envers l'immigration. Les résultats ont également souligné qu'un niveau élevé d'attachement à l'Europe était associé à des attitudes favorables à l'immigration mais qu'il n'influait pas le lien entre les normes perçues et les préjugés à l'égard de l'immigration. Un modèle de modération double de l'identification à la Suisse et à l'Europe sur le lien entre les normes perçues et les attitudes envers l'immigration n'a pas fait ressortir de résultats significatifs. À la lumière de ces résultats, le rôle des normes sociales et du contenu des représentations de la Suisse et de l'Europe sur les attitudes à l'égard de l'immigration est discuté.

MOTS-CLÉS : immigration, attitudes, normes perçues, identification nationale et européenne, Suisse

ABSTRACT

Although the Swiss population explicitly condemn hostility towards foreigners, xenophobia still appears to be a phenomenon that is widely present in Switzerland. The aim of this research was therefore to observe the attitudes of the French-speaking Swiss population towards immigration. Using data collected in 2019 ($N = 267$), this study examined the role of attachment to Switzerland and Europe on attitudes towards people with an immigrant background according to perceived norms. The results revealed no link between perceived norms and attitudes towards immigrants. A high level of attachment to Switzerland was associated with negative attitudes towards immigration but did not alter the relationship between perceived norms and attitudes towards immigration. The results also found that high levels of attachment to Europe were associated with tolerant attitudes towards immigration but did not influence the relationship between perceived norms and prejudices towards immigration. A model of dual moderation of identification with Switzerland and with Europe on the link between perceived norms and attitudes towards immigration did not show significant results. In the light of these results, the role of social norms and the content of Swiss and European representations on attitudes towards immigration is discussed.

KEYWORDS : immigration, attitudes, perceived norms, national and european identification, Switzerland

| | |
|--|----|
| INTRODUCTION | 7 |
| 1.1 Les attitudes envers l’immigration | 8 |
| 1.2 Les normes sociales tolérantes vs intolérantes | 9 |
| 1.3 L’identification nationale et les attitudes xénophobes | 11 |
| 1.4 L’identification à l’Europe et les attitudes favorables à l’immigration | 14 |
| 2. L’ÉTUDE DANS LE CONTEXTE SUISSE | 16 |
| 3. MÉTHODE | 19 |
| 3.1 Échantillon | 19 |
| 3.2 Mesures | 20 |
| 3.2.1 Variable dépendante : Attitudes envers l’immigration..... | 20 |
| 3.2.2 Variable indépendante : Normes perçues | 21 |
| 3.2.3 Modérateur 1 : Identification nationale..... | 21 |
| 3.2.4 Modérateur 2 : Identification à l’Europe | 22 |
| 4. RÉSULTATS | 23 |
| 4.1 Analyses préliminaires | 24 |
| 4.1.1 Corrélations entre les variables principales | 24 |
| 4.2 Régressions linéaires | 25 |
| 4.2.1 Modération 1 : Identification nationale..... | 25 |
| 4.2.2 Modération 2 : Identification à l’Europe | 28 |
| 4.2.3 Modération double : Analyses exploratoires..... | 30 |
| 5. DISCUSSION | 34 |
| 5.1 Limites et directions pour des recherches futures | 42 |
| 5.2 Quelques pistes de réflexion supplémentaires | 45 |
| 6. CONCLUSION | 48 |
| Bibliographie..... | 51 |
| Annexe A | 58 |
| Annexe B | 74 |

Normes sociales et identités sociales : sous quelles conditions attisent-elles la xénophobie ?

Les résultats 2018 de l'enquête sur le vivre ensemble en Suisse ont révélé que la population suisse évaluait plutôt favorablement l'intégration des immigrant.e.s au sein du pays et qu'elle considérait le racisme comme un problème sérieux touchant sa société (Office fédéral de la statistique, 2019). Dès lors, l'opinion des Suisse.sse.s reflète la valorisation de la norme culturelle condamnant la discrimination que l'on retrouve dans l'ensemble des sociétés modernes (Falomir-Pichastor, Muñoz-Rojas, Invernizzi, et Mugny, 2004). Bien qu'il soit communément admis que les normes culturelles régulent les réponses individuelles, elles n'empêchent en réalité pas l'apparition des attitudes et des comportements xénophobes (Falomir-Pichastor et al., 2004). Au mépris de sa tradition humanitaire, l'hostilité envers les étranger.ère.s est répandue en Suisse et apparaît trivialement dans les médias, dans certains discours politiques et au sein de l'opinion publique (Pehrson et Green, 2010). Ce constat suggère alors que les préjugés à l'égard des personnes issues de l'immigration sont enracinés dans des processus psychosociaux qui les rendent légitimes et résistants à l'influence de la norme culturelle égalitaire.

D'un point de vue psychosocial, la popularité d'une norme discriminatoire au sein d'un groupe social peut accentuer la propension à adopter des attitudes défavorables envers l'immigration. Compte tenu du fait que chaque groupe est caractérisé par un catalogue de normes sociales spécifiques, il apparaît essentiel de connaître les différentes manières dont les individus se définissent pour comprendre le rôle des normes sociales et des processus groupaux dans l'apparition de la xénophobie. À l'échelle géographique, un corpus important de recherches a révélé qu'un fort attachement à la nation favorisait le conformisme à des normes nationales discriminatoires et la discrimination à l'égard des immigrant.e.s (Jetten, Spears, et Manstead, 1997). D'autres études ont démontré qu'un fort attachement parallèle à

l'Europe était associé à une diminution de l'intolérance envers les personnes issues de l'immigration (Cinnirella, 1997; Curtis, 2014; Visintin, Green, et Sarrasin, 2018). Cette recherche tente ainsi de déterminer si l'attachement de la population helvétique à l'Europe peut contribuer à transcender l'impact de l'attachement national et de son influence sur des normes nationales discriminatoires. Cette question semble importante à poser à l'heure où l'on observe une montée des critiques à l'égard de l'Union Européenne et du nationalisme en Europe et la nécessité d'apporter une aide urgente et efficace à des millions de personnes.

1.1 Les attitudes envers l'immigration

Une attitude est définie comme une tendance psychologique qui se manifeste par l'évaluation d'un individu, d'un groupe ou d'un objet particulier au travers d'un continuum allant d'un pôle positif à un pôle négatif (Eagly et Chaiken, 1993). Toute attitude intègre trois dimensions : une dimension cognitive, qui contient les opinions concernant la cible d'attitude; une dimension affective, qui comprend les affects déclenchés par la cible d'attitude; et une dimension conative, qui renvoie à la disposition à émettre un comportement favorable ou défavorable à l'égard de la cible d'attitude (Eagly et Chaiken, 1993). Considérés comme un sous-type d'attitude, les préjugés renvoient alors à des attitudes négatives (défavorables ou intolérantes) fondées sur l'appartenance d'un individu à un groupe dans un contexte spécifique et permettent d'expliquer en partie l'apparition de comportements discriminatoires à l'égard de certaines catégories sociales (Dovidio et Gaertner, 2010).

En Europe, l'afflux accru d'immigrant.e.s ces dernières années a été accompagné par l'augmentation des préjugés xénophobes et par l'ascension des partis populistes, qui disposent du large soutien des électeur.rice.s opposé.e.s à l'immigration. En effet, les partisan.ne.s de la limitation de l'immigration sont fortement enclin.e.s à anticiper une menace causée par la présence d'étranger.ère.s, notamment de certains groupes ethniques ou

religieux tels que les musulman.ne.s (Pehrson et Green, 2010). Ceux-ci sont couramment perçus comme une menace pour l'intégrité du système de valeurs et de croyances locales, pour la distribution de ressources limitées, comme l'emploi ou l'aide sociale, et pour la sécurité nationale (Stephan, Ybarra, et Morrison, 2009).

Une analyse de données issues de 21 pays européens a dévoilé que les résident.e.s des pays où la population générale manifestait des attitudes défavorables à l'immigration - autrement dit dans des pays où l'opposition à l'immigration s'était développée comme une norme - étaient plus susceptibles d'exprimer des préjugés anti-immigrant.e.s, en comparaison à des personnes vivant des pays caractérisés par la prédominance de normes tolérantes à l'immigration (Visintin, Green, Falomir-Pichastor, et Berent, 2019). La recherche en psychologie sociale soulève ainsi que les normes sociales, formées dans un contexte spécifique, s'avèrent être l'un des facteurs déterminants des préjugés xénophobes.

1.2 Les normes sociales tolérantes vs. intolérantes

Les normes sociales peuvent être assimilées à des lignes directrices pour les relations humaines, sous la forme de représentations socialement partagées des comportements, des attitudes et des valeurs qui sont attendu.e.s et socialement acceptables d'exprimer au sein d'une société ou d'un groupe social donné (Visintin et al., 2019). La psychologie sociale distingue traditionnellement deux types de normes sociales : les normes « injonctives », qui spécifient ce qui devrait être fait, et les normes « descriptives », qui servent d'indicateurs de ce qui est typiquement fait (Rimal et Real, 2003). À l'échelle collective, les normes peuvent apparaître au niveau d'un groupe social, d'une institution, voire d'une société entière et vont émerger au travers des interactions sociales (Christensen, Rothgerber, Wood, et Matz, 2004; Lapinski et Rimal, 2005). En pénétrant tous les domaines de la vie sociale et politique, les normes collectives façonnent l'interprétation et l'évaluation d'un phénomène social (Fasel,

Green, et Sarrasin, 2013; Van Assche, Roets, De Keersmaecker, et Van Hiel, 2017) et peuvent par conséquent légitimer ou condamner les attitudes négatives envers l'immigration (Sarrasin, Green, Fasel, Christ, Staerklé, et Clémence, 2012).

À titre d'illustration, la politique nationale en matière d'intégration peut être comprise comme l'institutionnalisation des normes collectives d'un pays relatives à l'immigration. De cette façon, la politique nationale d'intégration exprime symboliquement la position du gouvernement quant à la gestion et à la reconnaissance des immigrant.e.s à l'intérieur du pays (Green, Visintin, Sarrasin, et Hewstone, 2019; Visintin et al., 2018). Une étude ayant comparé des données contextuelles et individuelles provenant de 22 pays européens a par ailleurs démontré que le degré d'inclusion des immigrant.e.s dans la société, en fonction des politiques d'intégration, avait des effets sur les attitudes personnelles. Les résultats ont effectivement soulevé que les résident.e.s des pays mettant en œuvre une politique d'intégration inclusive percevaient moins l'immigration comme une menace et manifestaient moins de préjugés anti-immigrant.e.s que les résident.e.s des pays appliquant une politique d'intégration exclusive (Green et al., 2019). En accord avec le principe selon lequel les citoyen.n.es sont considéré.e.s comme des acteur.rice.s sociaux.ales qui participent à élaborer la structure sociale, il a été avéré que les politiques d'intégration influençaient parallèlement la manière dont était perçue l'opinion des compatriotes relative à l'immigration (Green et al., 2019).

Les caractéristiques structurelles du système social, les médias, les réseaux sociaux (Lapinski et Rimal, 2005) ou encore les conversations quotidiennes (Howarth, 2009) sont en réalité des sources d'informations importantes sur les normes sociales. L'accès à l'opinion d'autrui peut servir à justifier les croyances personnelles, de même qu'à les façonner (Van Assche et al., 2017). La théorie de la comparaison sociale suggère que nous évaluons l'adéquation de nos attitudes en les comparant à celles des autres, surtout face à un objet

controversé (Festinger, 1954). Dès lors, il convient d'envisager que les normes perçues, qui désignent les croyances sur les comportements et les attitudes des pairs (Lapinski et Rimal, 2005), puissent être engagées dans le développement des attitudes xénophobes.

À l'aide du recueil des normes perçues, une étude réalisée en Bulgarie a examiné les attitudes des personnes ethniquement bulgares à l'égard des bulgares d'origine turque, qui composent une communauté minoritaire victime de discriminations au sein du pays. Les résultats ont révélé que les bulgares qui percevaient que leurs concitoyen.ne.s portaient des préjugés sur les bulgares turc.que.s exprimaient plus de préjugés que les bulgares qui percevaient des normes tolérantes vis-à-vis de cette minorité (Visintin et al., 2019). Cette constatation confirme à l'évidence que les normes perçues entretiennent un rapport avec les attitudes personnelles. Par conséquent, je m'attends à ce que la perception de concitoyen.ne.s xénophobes soit corrélée à des attitudes négatives face à l'immigration (**H1**).

Les recherches conduites sur les normes sociales soulignent néanmoins que l'influence de la popularité perçue d'une attitude est soumise à certaines conditions. L'individu doit en particulier présenter une grande affinité avec le groupe d'où est issue la norme.

1.3 L'identification nationale et les attitudes xénophobes

Conformément à la théorie de l'identité sociale, les individus ont connaissance de leur appartenance à un groupe national et y attachent une valeur émotionnelle et une partie de leur estime de soi (Licata, 2007). De cette manière, la force de l'identification à un pays détermine les conséquences psychologiques et émotionnelles de l'appartenance et la motivation à en faire ressortir une valence positive (Mummendy, Klink, et Brown, 2001; Pehrson et Green, 2010; Tajfel et Turner, 1979). Les principales manières de parvenir à une identité nationale positive consistent à privilégier et à différencier de façon favorable le

groupe national par rapport à d'autres groupes nationaux. L'attachement au groupe national covarie ainsi généralement avec la discrimination et le rejet des membres d'autres groupes nationaux (Tajfel et Turner, 1979). Comparativement aux personnes peu identifiées, les individus hautement identifiés à la nation se sentent plus concernés par les intérêts du groupe national, qu'ils perçoivent comme étant menacés par les immigrant.e.s, et sont par conséquent plus susceptibles d'adopter des préjugés xénophobes (Pehrson et Green, 2010). Ce postulat a mené beaucoup de chercheur.euse.s à démontrer qu'une forte identification nationale jouait un rôle considérable dans l'expression des préjugés et des comportements discriminatoires à l'égard des personnes issues de l'immigration (Visintin et al., 2018). En Suisse, une étude expérimentale menée auprès d'étudiant.e.s de l'Université de Genève a par exemple confirmé que les participant.e.s hautement identifié.e.s à la Suisse exprimaient plus d'attitudes discriminatoires que les participant.e.s peu identifié.e.s à la Suisse (Falomir-Pichastor, Gabarrot, et Mugny, 2009). Ainsi, je prédis qu'un haut niveau d'identification nationale sera associé à des attitudes négatives envers l'immigration (**H2**).

Le niveau d'identification nationale détermine conjointement l'adhésion aux normes du groupe national (Christensen et al., 2004). La représentation du soi en tant que membre d'un pays accentue la tendance à se considérer comme une réplique du groupe national plutôt que comme un individu unique (Turner, Hogg, Oakes, Reicher, et Wetherell, 1987). Les membres du groupe national sont de cette façon perçus comme partageant les mêmes caractéristiques, parmi lesquelles s'inscrivent les normes sociales. Si les individus perçoivent une forte prévalence d'une attitude parmi leurs concitoyen.ne.s et que leur identification au groupe national est élevée, ils seront donc plus à même d'adopter cette même attitude (Lapinski et Rimal, 2005).

Citée en amont, l'étude expérimentale de Falomir-Pichastor et collaborateurs (2009) a également vérifié si les attitudes discriminatoires pouvaient être influencées par la perception

d'être partagées entre les membres d'un pays. Les participant.e.s ont été exposé.e.s à cet effet aux résultats d'une étude fictive qui rendaient compte que l'opinion moyenne d'autres étudiant.e.s universitaires suisses était en faveur de l'immigration dans la première condition et en défaveur de l'immigration dans la seconde condition. Dans la condition de la norme pro-discrimination, les analyses ont montré que les attitudes face à l'immigration étaient globalement plus négatives et qu'il y avait un effet significatif de l'identification nationale, signifiant que les participant.e.s hautement identifié.e.s à la Suisse acceptaient davantage la norme pro-discrimination que les participant.e.s peu identifié.e.s. Ces résultats attestent donc l'idée selon laquelle les personnes hautement identifiées se préoccupent davantage de la conformité aux normes du groupe de référence et de la protection de celui-ci que les personnes peu identifiées. De cette façon, je m'attends à ce que la perception de normes nationales intolérantes à l'immigration soit associée à des attitudes négatives, surtout chez les personnes hautement identifiées à la nation (**H3**). À l'inverse, les personnes peu identifiées à la nation sont moins soucieuses de s'ajuster aux normes nationales et de préserver les intérêts du groupe national. La perception de normes nationales intolérantes à l'immigration devrait ainsi être moins associée à des attitudes négatives chez les personnes peu identifiées à la nation.

Il est nécessaire de savoir que les membres d'un groupe ne se conforment pas aveuglément aux normes sociales. L'influence des normes est en réalité tributaire d'autres facteurs, telles que les motivations, les perceptions, les valeurs personnelles, le contexte perçu, mais aussi l'appartenance simultanée à d'autres groupes sociaux (Falomir-Pichastor et al., 2009). Selon une approche psychosociale, l'Europe peut être considérée comme une entité avec une existence réelle en raison des interactions, des similarités, de la proximité et des frontières en partie partagées entre les habitant.e.s des pays européens (Visintin et al., 2018). En considérant également le fait que les résident.e.s des pays membres de l'Union

Européenne bénéficient d'une citoyenneté européenne, ces informations mènent à envisager que les personnes vivant en Europe possèdent une identité européenne définie par des normes spécifiques (Licata et Klein, 2002).

1.4 L'identification à l'Europe et les attitudes favorables à l'immigration

La capacité d'abstraction donne à l'espèce humaine la possibilité de s'auto-catégoriser sous forme d'être humain, d'individu unique ou encore sous forme de membre d'une catégorie sociale, telle que le genre ou le groupe national (Licata et Klein, 2002). Il paraît donc raisonnable d'envisager que les individus se rattachent également à un continent.

Plusieurs études ont témoigné que la plupart des habitant.e.s du continent européen, indépendamment qu'ils soient originaires d'un pays membre de l'Union Européenne ou non, s'identifiait à l'Europe (Cinnirella, 1997; Curtis, 2014; Licata et Klein, 2002; Visintin et al., 2018). En Europe, les pays bénéficient en effet d'une proximité géographique et d'une interconnexion culturelle, historique, politique et économique. Ces liens s'appliquent pareillement aux pays européens non-membres de l'Union Européenne, comme la Suisse qui a notamment conclu des accords économiques et de la libre circulation des personnes avec l'UE (Visintin et al., 2018). En Europe, une identité nationale et une identité européenne semblent par conséquent coexister et impliquer des niveaux d'attachement variables selon les personnes. Ces deux identités sociales peuvent toutefois être basées sur des croyances et des comportements normatifs spécifiques, autrement dit sur des représentations sociales différentes (Cinnirella, 1997). Ces dernières désignent les connaissances, les opinions et les croyances concernant un objet social qui sont socialement élaborées et partagées par un groupe et qui permettent par conséquent la construction et l'interprétation d'une réalité commune (Guimelli, 1994; Jodelet, 1989).

Les prémices du projet qui est devenu à la fin du 20ème siècle l'Union Européenne

ont répondu à la montée du nationalisme et aux conséquences catastrophiques de l'après-guerre de 1945. La création de l'Union Européenne visait donc en partie à créer une interdépendance positive - notamment économique - entre les pays et à promouvoir une identité commune entre les résident.e.s des pays européens qui contribuerait à s'accepter davantage les un.e.s les autres (Licata et Klein, 2002). Pour ce faire, l'intégration des pays à l'Union Européenne s'est appuyée sur un projet enraciné dans le mouvement philosophique des Lumières, qui défendait des valeurs telles que le cosmopolitisme, l'universalisme et le respect des droits humains (Licata et Klein, 2002).

Il est ainsi communément admis que l'Europe, en tant que continent, soit associée à des valeurs humanistes et tolérantes envers la diversité culturelle. La constitution d'une Europe unie ayant été motivée par la résolution de conflits internationaux, une variété de recherches psychosociales a été menée pour savoir si les effets de cette identité supranationale pouvaient être étendus aux relations controversées entre les résident.e.s des pays européens et les personnes issues de l'immigration (Licata et Klein, 2002). Ces recherches, qui ont comparé les données de répondant.e.s vivant dans des pays européens différents, ont abouti à la conclusion que l'identification à l'Europe favorisait effectivement des attitudes favorables à l'immigration (Cinnirella, 1997; Curtis, 2014; Visintin et al., 2018). À l'instar de cette conclusion, je m'attends à ce qu'un niveau élevé d'identification à l'Europe soit associé à une réduction des attitudes négatives face à l'immigration (**H4**). Par extension, un niveau élevé d'identification à l'Europe peut être tenu comme un indicateur d'attitudes favorables à l'immigration et amplifier l'effet positif de normes tolérantes à l'immigration sur les attitudes. De cette manière, j'envisage que l'identification à l'Europe peut permettre d'atténuer l'impact des normes nationales intolérantes sur les attitudes envers l'immigration. La perception d'être entouré.e par des concitoyen.ne.s opposé.e.s à l'immigration devrait ainsi être moins associée à des attitudes xénophobes chez les personnes

hautement identifiées à l'Europe (H5). Chez les personnes peu identifiées à l'Europe, les normes perçues comme intolérantes à l'immigration devraient pour leur part être davantage associées à des attitudes xénophobes.

2. L'étude dans le contexte suisse

Cette recherche a pour but d'observer les attitudes de la population suisse romande à l'égard de l'immigration et d'identifier leurs rapports avec certains principes normatifs et identitaires. Les hypothèses formulées seront ainsi testées dans le contexte suisse. Située au cœur de l'Europe occidentale, la Suisse est un pays multiculturel comptant quatre régions linguistiques où sont parlés l'allemand, le français, l'italien et le romanche. Longtemps considérée comme une terre d'émigration, la Suisse apparaît, depuis la Deuxième Guerre mondiale, parmi les pays affichant l'une des proportions d'étranger.e.s les plus élevées et l'une des législations sur l'immigration et la naturalisation les plus restrictives en Europe (Riaño et Wastl-Walter, 2006).

Les résultats de l'enquête Migration-Mobility menée en 2016 ont rapporté qu'un tiers des immigrant.e.s interrogé.e.s avait vécu une situation de préjudice ou de discrimination en Suisse (NCCR-on the move, 2016). L'hostilité à l'égard des personnes issues de l'immigration transparaît également au travers de l'acceptation de certaines initiatives populaires, telles que « Contre la construction de minarets » en 2009 et « Pour le renvoi des étrangers criminels » en 2010 (Freitag et Rapp, 2013; Green, Visintin, et Sarrasin, 2018). En vertu du principe de la démocratie directe, ces décisions politiques offrent un reflet de l'opinion publique et du succès de l'Union Démocratique du Centre (UDC), le parti populiste de droite suisse et instigateur des initiatives mentionnées (Green et al., 2018).

En 2014, une majorité de citoyen.ne.s suisses avait approuvé l'initiative « Contre l'immigration de masse ». Bien que l'objectif explicite était un contrôle étroit de

l'immigration, il s'agissait également d'un désir de freiner l'essor des cultures étrangères, qui constitue aux yeux de certain.e.s une menace pour l'identité suisse. Le projet ne visait néanmoins pas exclusivement les immigrant.e.s considéré.e.s comme culturellement éloigné.e.s, tels que les musulman.ne.s de l'ex-Yougoslavie, des Balkans ou d'autres pays non-occidentaux. Une volonté de tenir à l'écart les européen.ne.s de l'Ouest hautement qualifié.e.s et instruit.e.s souhaitant s'insérer sur le marché de l'emploi suisse a aussi été constatée (Freitag et Rapp, 2013). L'opposition à l'immigration en Suisse découlerait ainsi de la perception d'une menace anticipée par l'arrivée d'immigrant.e.s peu et hautement qualifié.e.s ainsi que culturellement différent.e.s. Malgré certains signes plus récents d'ouverture à l'immigration, tel que le soutien à la naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération en février 2017 après une série de référendums infructueux (Green et al., 2018), la perception de l'immigration comme une menace semble toujours être présente en terre helvétique.

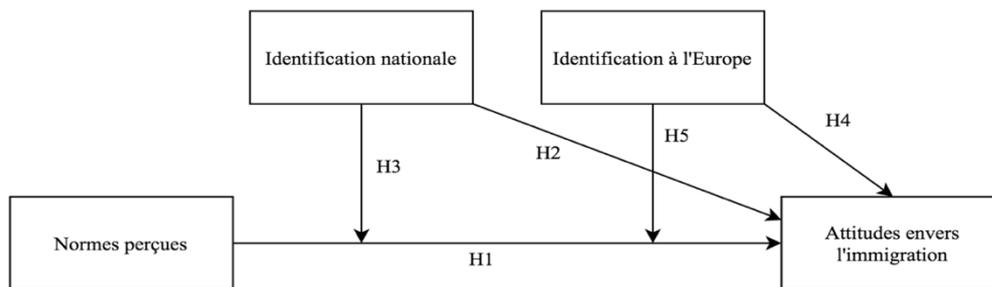
Le paradoxe entre la représentation historique d'un pays façonné par le multiculturalisme et l'emprise d'une logique économique et culturelle dans la mise en œuvre d'une politique d'immigration et de naturalisation restrictive rend ainsi la société suisse un terrain pertinent pour l'étude de la xénophobie.

Dans ce travail, l'accent a d'abord été porté sur l'importance des normes sociales issues du groupe national suisse dans le développement des préjugés à l'égard des personnes issues de l'immigration (voir Figure 1). Le rôle des normes perçues a permis d'envisager que la perception d'attitudes négatives des concitoyen.ne.s suisses pouvait être associée à des attitudes négatives envers l'immigration (**H1**). De cette façon, il est attendu que les individus percevant leurs concitoyen.ne.s comme étant hostiles aux étranger.ère.s soient plus susceptibles d'adopter des attitudes intolérantes à l'immigration que les individus percevant leurs compatriotes comme étant tolérant.e.s face à l'immigration.

Dans un deuxième temps, l'attention a été dirigée sur le rapport qu'entretiennent l'identification nationale suisse et les attitudes envers l'immigration. Les raisons pour lesquelles l'attachement à la Suisse peut conduire à des attitudes discriminatoires vis-à-vis des étranger.ère.s ont ainsi été discutées. Sur la base de cette réflexion, il est prédit que le niveau d'identification à la Suisse soit lié à des attitudes négatives envers l'immigration (**H2**). Ainsi, plus les personnes s'identifient à la Suisse, plus elles devraient manifester des attitudes négatives envers l'immigration.

Par la suite, il a également été soulevé que le lien entre les croyances concernant les normes nationales et les attitudes envers l'immigration pouvait être accentué par le niveau d'identification à la Suisse (**H3**). La possibilité que la perception de concitoyen.ne.s xénophobes soit en lien avec des préjugés xénophobes, en particulier chez les personnes hautement identifiées à la Suisse, a ainsi été considérée.

En dernier lieu, l'identité supra-ordonnée européenne a été prise en compte. Ma revue de littérature ayant mis en évidence un lien entre l'identification à l'Europe et la réduction des préjugés anti-immigrant.e.s, il est attendu qu'un niveau élevé d'identification à l'Europe soit corrélé à des attitudes positives à l'égard des étranger.ère.s (**H4**). Dans cette recherche, les personnes hautement identifiées à l'Europe devraient par conséquent exprimer moins d'attitudes intolérantes vis-à-vis des personnes issues de l'immigration que les personnes peu identifiées à l'Europe. Il est également prédit que le niveau d'identification à l'Europe puisse avoir des effets sur la relation entre les normes perçues et les attitudes envers l'immigration (**H5**). De cette façon, il est envisagé que les personnes estimant que leurs compatriotes sont défavorables à l'immigration soient plus xénophobes, surtout si elles s'identifient peu à l'Europe.

Figure 1*Modèle théorique*

3. Méthode

3.1 Échantillon

Les données ont été récoltées en Suisse romande à l'aide de la diffusion d'un questionnaire mis en ligne et comprenant un total de 35 items (voir Annexe A). Le questionnaire contenait des mesures qui n'ont pas été utilisées dans cette étude. Pour des raisons d'accessibilité, l'échantillonnage était non-aléatoire puisqu'un échantillon de convenance a été choisi. Les résultats ne sont donc pas généralisables à la population suisse romande car l'échantillon n'était pas représentatif de cette dernière. Pour cette étude, seules les données des répondant.e.s possédant la nationalité suisse ont été retenues pour l'analyse statistique. La base de données utilisée dans cette étude comprenait un total de 267 répondant.e.s. L'échantillon était constitué de 171 femmes (64%), de 94 hommes (35.2%) et de 2 autres (0.7%). Les participant.e.s étaient âgé.e.s de 18 à 91 ans et la moyenne d'âge était de 35.91 ans ($ET = 15.66$). Concernant l'orientation politique, il a été demandé aux répondant.e.s de se positionner sur une échelle allant de 1, correspondant à l'extrême gauche, à 7, correspondant à l'extrême droite. L'orientation politique moyenne des participant.e.s était égale à 2.95 ($ET = 1.43$), avec un minimum et un maximum se situant aux extrémités de l'échelle. Le taux de données manquantes pour la variable *orientation politique* était de

10.11% ($N = 27$).

Les variables sociodémographiques ont été mesurées grâce aux variables *genre*, *âge*, *éducation* et *orientation politique*, mesurant respectivement le genre, l'âge, le plus haut niveau de formation complété et l'orientation politique. La variable catégorielle *éducation*, représentant le plus haut niveau de formation atteint par les participant.e.s, présentait initialement 7 modalités de réponses. Dans le but de réduire le nombre de catégories, la variable a été recodée afin de répartir les données dans 4 catégories, où 1 = formation obligatoire, 2 = formation professionnelle, 3 = formation universitaire et 4 = autre. Dans cette recherche, 15 (5.6%) répondant.e.s avaient complété l'école obligatoire, 59 (22.1%) une formation professionnelle, 179 (67%) une formation universitaire et 11 (4.1%) un autre type de formation. Ces variables sociodémographiques seront utilisées en tant que variables de contrôle dans les analyses.

3.2 Mesures

3.2.1 Variable dépendante : *Attitudes envers l'immigration*

La variable dépendante *attitudes envers l'immigration* a été calculée à l'aide d'un seul item (« En ce qui vous concerne, dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec la proposition suivante : « Il faut diminuer les flux migratoires, le nombre de personnes migrantes, qui arrivent en Suisse » ? »). Le degré d'accord avec l'affirmation était donné sur une échelle de Likert allant de 1, « Fortement en désaccord », à 5, « Fortement en accord ». L'attitude moyenne des participant.e.s était de 2.21 ($ET = 1.98$), avec un minimum à 1, correspondant à des attitudes favorables à l'immigration, et un maximum à 5, correspondant à des attitudes défavorables à l'immigration. Dans l'ensemble, les attitudes envers l'immigration étaient plutôt favorables.

3.2.2 Variable indépendante : Normes perçues

Cette échelle a été construite à partir du même item utilisé pour mesurer l'attitude envers l'immigration (« En ce qui vous concerne, dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec la proposition suivante : « Il faut diminuer les flux migratoires, le nombre de personnes migrantes, qui arrivent en Suisse » ? »). L'échelle de mesure était toutefois différente, car il a été demandé aux participant.e.s d'estimer le pourcentage de Suisse.sse.s qui seraient plutôt en accord et en désaccord avec l'affirmation. Ainsi, les répondant.e.s. devaient estimer le pourcentage d'individus qui répondraient « Fortement en désaccord », « En désaccord », « Ni en désaccord, ni en accord », « En accord » et « Fortement en accord », et atteindre une somme de 100%. Cette mesure avait pour objectif de permettre aux participant.e.s d'exprimer leur perception globale des attitudes détenues par les concitoyen.ne.s à l'égard de l'immigration. Le score a été obtenu grâce au calcul de la moyenne des pourcentages attribués par chaque participant.e aux cinq degrés d'accord avec la proposition et préalablement divisés par 100. La moyenne des scores était de .64 ($ET = .10$), avec un minimum à .26, signifiant des normes perçues comme étant défavorables à l'immigration, et un maximum à 1, signifiant des normes perçues comme étant favorables à l'immigration. Le score moyen montrait que les normes perçues étaient plutôt favorables à l'immigration.

3.2.3 Modérateur 1 : Identification nationale

L'*identification nationale* était l'une des variables modératrices. Elle a été mesurée à partir de trois items avec lesquels les répondant.e.s devaient exprimer leur degré d'accord à l'aide d'une échelle de Likert allant de 1, « Pas du tout d'accord », à 5, « Tout à fait d'accord ». Le premier concernait l'attachement à la Suisse (« Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : « Je me sens attaché.e à la Suisse » ? »). Le deuxième concernait le sentiment de solidarité envers les concitoyen.ne.s (« Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : « Je me sens solidaire des Suisse.sse.s » ? »). Le troisième

concernait le sentiment de loyauté envers les concitoyen.ne.s (« Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : « Je me sens loyal.e envers la population suisse » ? »). Avant la création de la variable *identification nationale*, un calcul de l'indice alpha de Cronbach a été effectué entre les trois items pour s'assurer de la cohérence interne de la mesure (Cronbach's $\alpha = .84$). Le résultat indiquait une cohérence interne satisfaisante entre ces trois items. La moyenne de l'identification à la Suisse était de 3.82 ($ET = .90$), avec un minimum à 1, signifiant à un niveau faible d'identification à la Suisse, et un maximum à 5, signifiant un niveau d'identification élevé à la Suisse. Le score moyen montre que les répondant.e.s. exprimaient un niveau modérément élevé d'identification à la Suisse.

3.2.4 Modérateur 2 : Identification à l'Europe

L'*identification à l'Europe* était l'une des variables modératrices. Elle a été mesurée à partir de trois items avec lesquels les répondant.e.s. devaient exprimer leur degré d'accord à l'aide d'une échelle de Likert allant de 1, « Pas du tout d'accord », à 5, « Tout à fait d'accord ». Le premier concernait l'attachement à l'Europe (« Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : « Je me sens attaché.e à l'Europe » ? »). Le deuxième concernait le sentiment de solidarité envers les Européen.ne.s (« Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : « Je me sens solidaire des Européen.ne.s » ? »). Le troisième concernait le sentiment de loyauté envers les Européen.ne.s (« Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante : « Je me sens loyal.e envers la population européenne » ? »). Avant la création de la variable *identification à l'Europe*, un calcul de l'indice alpha de Cronbach a été effectué entre les trois items pour s'assurer de la cohérence interne de la mesure (Cronbach's $\alpha = .84$). Le résultat indiquait une cohérence interne satisfaisante entre ces trois items. La moyenne de l'identification à l'Europe était de 3.19 ($ET = .95$), avec un minimum à 1, signifiant un niveau faible d'identification à l'Europe, et un maximum à 5, signifiant un niveau élevé d'identification à l'Europe. Le score moyen montre

que les répondant.e.s. exprimaient un niveau modéré d'identification à l'Europe.

4. Résultats

Afin de tester mes hypothèses qui postulaient un effet principal de la variable *normes perçues* sur les *attitudes envers l'immigration* (H1), un effet principal de la variable *identification nationale* sur les *attitudes envers l'immigration* (H2) et un effet modérateur de la variable *identification nationale* sur le lien entre les *normes perçues* et les *attitudes envers l'immigration* (H3), une régression linéaire a été menée. Quatre variables sociodémographiques ont été incluses afin de contrôler leur effet : l'âge, le genre, le plus haut niveau d'études complété et l'orientation politique. Pour donner suite aux résultats ne témoignant ni d'un effet principal (H2), ni d'un effet modérateur (H3) de l'*identification nationale*, une deuxième régression linéaire excluant les variables sociodémographiques a été réalisée. Par la suite, un troisième modèle de modulation incluant à nouveau les variables sociodémographiques a été créé dans le but de tester l'effet principal de l'*identification à l'Europe* sur les *attitudes envers l'immigration* (H4) et l'effet modérateur de l'*identification à l'Europe* sur le lien entre les *normes perçues* et les *attitudes envers l'immigration* (H5). Afin d'exploiter les données dans toute leur étendue, des analyses exploratoires ont également été effectuées à l'aide d'une double modulation pour investiguer l'effet de la présence simultanée de l'*identification nationale* et de l'*identification à l'Europe* sur le lien entre les *normes perçues* et les *attitudes envers l'immigration*. Dans le but d'observer l'articulation entre l'*identification nationale* et de l'*identification à l'Europe*, une analyse post-hoc a finalement été réalisée au travers d'un modèle de régression linéaire examinant l'effet modérateur l'*identification à l'Europe* sur le lien entre l'*identification nationale* et les *attitudes envers l'immigration*. L'ensemble des analyses de régression linéaire mentionnées a été réalisé à l'aide de la version 3.4.1 de PROCESS sur SPSS.

4.1: Analyses préliminaires

4.1.1 Corrélations entre les variables principales

Les corrélations entre la variable dépendante, indépendante et les variables modératrices de cette étude figurent dans le Tableau 1.

Tableau 1

Corrélations Bivariées Entre les Variables Principales

| Variabes | 1. | 2. | 3. | 4. |
|-----------------------------------|--------|------|-------|----|
| 1. Attitudes envers l'immigration | 1 | | | |
| 2. Normes perçues | -.001 | 1 | | |
| 3. Identification nationale | .31** | -.05 | 1 | |
| 4. Identification à l'Europe | -.18** | -.09 | .41** | 1 |

Note. ** $p < .01$.

Les résultats montrent une absence de corrélation entre les *normes perçues* et les autres variables d'intérêt. L'hypothèse d'un effet des *normes perçues* sur les *attitudes envers l'immigration* (H1) est ainsi réfutée ($r = -.001$). Le tableau des corrélations révèle un lien positif entre l'*identification nationale* et les *attitudes envers l'immigration* ($r = .31$). Pour rappel, plus le score des *attitudes envers l'immigration* est élevé, plus les attitudes sont défavorables à l'immigration. De cette façon, plus le niveau d'*identification nationale* est élevé, plus les *attitudes envers l'immigration* sont négatives. L'hypothèse d'un effet de l'*identification nationale* sur les *attitudes envers l'immigration* (H2) est par conséquent confirmée. Bien que la valeur du coefficient soit faible, les résultats indiquent également une corrélation significative et négative entre l'*identification à l'Europe* et les *attitudes envers l'immigration* ($r = -.18$). Ainsi, plus le niveau d'*identification à l'Europe* est élevé, plus les *attitudes envers l'immigration* sont positives. Ce résultat confirme l'hypothèse sur l'effet principal de l'*identification à l'Europe* sur les *attitudes envers l'immigration* (H4). Finalement, une corrélation positive est constatée entre l'*identification nationale* et

l'identification à l'Europe ($r = .41$). Par conséquent, plus le niveau d'identification nationale est élevé, plus le niveau d'identification à l'Europe augmente.

4.2: Régressions linéaires

4.2.1 Modération 1 : Identification nationale

La première régression a été menée à l'aide du modèle 1 de PROCESS incluant les attitudes envers l'immigration comme variable dépendante, les normes perçues comme variable indépendante, l'identification nationale comme variable modératrice et l'âge, le genre, le plus haut niveau d'études complété et l'orientation politique comme variables de contrôle. Ce premier modèle explique de manière significative 49% de la variance de la variable attitudes envers l'immigration ($F(7,228) = 30.78, p < .001, R^2 = .49$).

Tableau 2

Effets Principaux et Effet d'Interaction de la Modération de l'Identification Nationale sur le Lien Entre les Normes Perçues et les Attitudes Envers l'Immigration

| Variables | Attitudes envers l'immigration | | | |
|---|--------------------------------|-----------|----------|----------|
| | Coefficient <i>b</i> | <i>SE</i> | <i>t</i> | <i>p</i> |
| (Constante) | 1.59 | .38 | 4.23 | <.001 |
| Normes perçues | -.15 | .63 | -.24 | .81 |
| Identification nationale | .08 | .07 | 1.21 | .27 |
| Normes perçuesXIdentification nationale | -.55 | .69 | -.81 | .42 |
| <i>Variables de contrôle</i> | | | | |
| Âge | -.00 | .00 | -1.37 | .17 |
| Orientation politique | .54 | .04 | 12.62 | <.001 |
| Genre | -.21 | .11 | -1.83 | .07 |
| Éducation | -.18 | .09 | -2.11 | .04 |

Comme illustré par le Tableau 2, les résultats significatifs de ce modèle ne concernent que les variables sociodémographiques et montrent un effet principal de l'orientation politique ($b = .54, SE = .04, t(228) = 12.62, p < .001$) et du plus haut niveau d'études

complété ($b = -.18, SE = .09, t(228) = -2.11, p = .04$) sur les *attitudes envers l'immigration*.

De cette façon, une orientation politique à droite est associée à des attitudes intolérantes envers l'immigration, tandis qu'une formation universitaire est associée à des attitudes tolérantes envers l'immigration.

Dans le but d'explorer plus amplement mes données, une analyse de régression excluant les variables sociodémographiques a également été conduite. Ce deuxième modèle explique de manière significative 11% de la variance de la variable *attitudes envers l'immigration* ($F(3,260) = 10.57, p < .001, R^2 = .11$).

Tableau 3

Effets Principaux et Effet d'Interaction de la Modération de l'Identification Nationale sur le Lien Entre les Normes Perçues et les Attitudes Envers l'Immigration en Excluant les Variables de Contrôle

| Variables | Attitudes envers l'immigration | | | |
|---|--------------------------------|------|-------|-------|
| | Coefficient b | SE | t | p |
| (Constante) | 2.23 | .07 | 31.70 | <.001 |
| Normes perçues | -.51 | .75 | -.67 | .50 |
| Identification nationale | .38 | .08 | 4.82 | <.001 |
| Normes perçuesXIdentification nationale | 1.70 | .80 | 2.11 | .03 |

Les résultats (Tableau 2 et Tableau 3) montrent qu'il y a une absence de lien significatif entre les *normes perçues* et les *attitudes envers l'immigration* en incluant ($b = -.15, SE = .63, t(228) = -.24, p = .81$) et en excluant les variables sociodémographiques ($b = -.51, SE = .75, t(260) = 4.82, p = .50$). L'hypothèse d'un effet des *normes perçues* sur les *attitudes envers l'immigration* (H1) est par conséquent une nouvelle fois réfutée. Les normes perçues ne sont pas associées aux attitudes envers l'immigration.

Les résultats du Tableau 3 soulèvent un effet principal et positif de l'*identification nationale* sur les *attitudes envers l'immigration* ($b = .38, SE = .08, t(260) = 4.87, p < .001$) lorsque les variables sociodémographiques sont écartées. De cette façon, un niveau

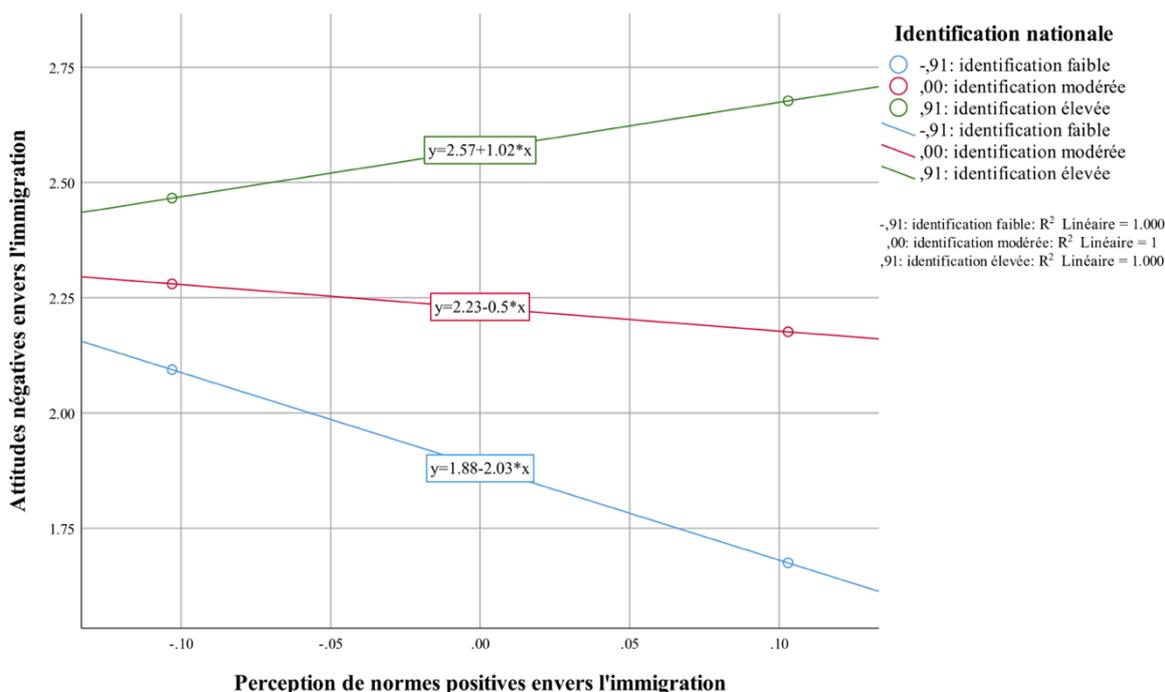
d'identification élevé à la Suisse est associé à une augmentation des attitudes négatives envers l'immigration, ce qui confirme à nouveau l'hypothèse de l'effet principal de l'identification nationale sur les attitudes envers l'immigration (H2).

Contrairement aux résultats du Tableau 2, le modèle excluant les variables contrôles démontre un effet d'interaction significatif entre l'identification nationale et les normes perçues sur les attitudes envers l'immigration ($b = 1.70, SE = .80, t(260) = 2.12, p = .03$).

L'interaction est décomposée en Figure 2.

Figure 2

Décomposition des Effets d'Interaction



Lorsque les normes sont perçues comme intolérantes à l'immigration, un niveau faible, modéré ou élevé d'identification à la Suisse n'est pas associé à une différence des attitudes envers l'immigration. Il n'y a ainsi pas de lien entre la perception de normes intolérantes à l'immigration et le niveau d'identification à la Suisse. Ce résultat réfute donc ma troisième hypothèse, qui postulait que la perception de normes intolérantes envers l'immigration était associée à des attitudes négatives envers l'immigration, principalement

chez les personnes hautement identifiées à la Suisse (H3). Néanmoins, les résultats ont révélé un lien négatif entre la perception de normes tolérantes et le niveau d'identification à la Suisse qui n'a pas été prédit. Ainsi, lorsque les normes sont perçues comme étant tolérantes à l'immigration, les attitudes envers l'immigration se polarisent en fonction du niveau d'identification à la Suisse. De cette façon, les personnes peu attachées à la Suisse ont une tendance marginalement significative à percevoir des normes tolérantes à l'immigration et à avoir des attitudes favorables à l'immigration ($b = -2.04$, $SE = 1.24$, $t(260) = -1.65$, $p = .10$). Pour les personnes peu attachées à la Suisse, plus les normes sont perçues comme favorables à l'immigration, plus les attitudes envers l'immigration sont positives. Inversement, les personnes très attachées à la Suisse ont une tendance non-significative à percevoir des normes tolérantes à l'immigration et à avoir des attitudes défavorables à l'immigration ($b = 1.02$, $SE = .80$, $t(260) = 1.28$, $p = .20$). Pour les personnes hautement attachées, plus les normes sont perçues comme favorables à l'immigration, plus les attitudes sont négatives. Il existe donc une différence d'attitudes envers l'immigration entre les personnes faiblement et hautement attachées à la Suisse qui n'apparaît que lorsque les normes sont perçues comme positives.

Étant donné que cette interaction significative disparaît lorsque les variables contrôles sont incluses, une majeure partie des effets qui expliquent cette interaction sont à priori attribuables aux variables sociodémographiques. La différence de variance expliquée (R^2) entre les deux modèles permet en effet de considérer que les variables sociodémographiques expliquent de manière significative 38% de la variation des attitudes envers l'immigration.

4.2.2 Modération 2 : Identification à l'Europe

Une troisième régression a été réalisée à l'aide du modèle 1 de PROCESS incluant les *attitudes envers l'immigration* comme variable dépendante, les *normes perçues* comme

variable indépendante, l'*identification à la Europe* comme variable modératrice, ainsi que l'*âge*, le *genre*, le *plus haut niveau d'études complété* et l'*orientation politique* comme variables de contrôle. Ce premier modèle explique de manière significative 49% de la variance de la variable *attitudes envers l'immigration* ($F(7,228) = 31.62, p < .001, R^2 = .49$).

Tableau 4

Effets Principaux et Effet d'Interaction de la Modération de l'Identification à l'Europe sur le Lien Entre les Normes Perçues et les Attitudes Envers l'Immigration

| Variables | Attitudes envers l'immigration | | | |
|--|--------------------------------|-----------|----------|----------|
| | Coefficient <i>b</i> | <i>SE</i> | <i>t</i> | <i>p</i> |
| (Constante) | 1.30 | .38 | 3.43 | .001 |
| Normes perçues | -.43 | .58 | -.73 | .46 |
| Identification à l'Europe | -.14 | .07 | -2.13 | .03 |
| Normes perçuesXIdentification à l'Europe | .50 | .60 | .84 | .40 |
| Variables de contrôle | | | | |
| Âge | -.001 | .00 | -.18 | .86 |
| Orientation politique | .54 | .04 | 12.97 | <.001 |
| Genre | -.16 | .11 | -1.38 | .17 |
| Éducation | -.15 | .09 | -1.80 | .07 |

Dans ce modèle, l'*identification à l'Europe* a un effet principal et négatif sur les *attitudes envers l'immigration* ($b = -.14, SE = .07, t(228) = -2.13, p = .03$). Un niveau d'identification élevé à l'Europe est donc associé à une diminution des attitudes négatives envers l'immigration, ce qui confirme à nouveau l'hypothèse sur l'effet principal de l'*identification à l'Europe* sur les *attitudes envers l'immigration* (H4). Néanmoins, l'effet d'interaction entre l'*identification à l'Europe* et les *normes perçues* sur les *attitudes envers l'immigration* n'est pas significatif ($b = .50, SE = .60, t(228) = .84, p = .40$). Le niveau d'*identification à l'Europe* ne semble ainsi pas modérer le lien entre les *normes perçues* et les *attitudes envers l'immigration*, ce qui invalide ma dernière hypothèse (H5). L'analyse du

modèle excluant les variables de contrôle aboutit à des résultats analogues (voir Annexe B) et explique de manière significative 4% de la variance des *attitudes envers l'immigration*

($F(3,260) = 3.55, p = .01, R^2 = .04$).

4.2.3 Modération double : Analyses exploratoires

Une analyse de régression a été réalisé à l'aide du modèle 2 de PROCESS et a permis d'évaluer les effets de la présence simultanée des variables modératrice *identification nationale* et *identification à l'Europe* sur la relation entre les *normes perçues* et les *attitudes envers l'immigration*. Ce modèle explique de manière significative 51% de la variance des *attitudes envers l'immigration* ($F(9,226) = 25.91, p < .001, R^2 = .51$) et prend en considération les variables sociodémographiques.

Tableau 5

Effets d'Interaction de la Modération de l'Identification Nationale et de l'Identification à l'Europe sur le Lien Entre les Normes Perçues et les Attitudes Envers l'Immigration

| Interactions | F | p | Changement de R ² |
|---|------|-----|------------------------------|
| Normes perçuesXidentification nationale | 1.07 | .30 | .002 |
| Normes perçuesXidentification à l'Europe | 1.35 | .25 | .003 |
| Normes perçuesXidentification nationaleXidentification à l'Europe | .88 | .42 | .004 |

Les résultats indiquent que l'*identification nationale* ($F(1,226) = 1.07, p = .30$) et l'*identification à l'Europe* ($F(1,226) = 1.35, p = .25$) ne modèrent pas l'effet des *normes perçues* sur les *attitudes envers l'immigration* et les effets de ces deux formes d'identification sur les attitudes sont indépendants ($F(2,226) = .88, p = .42$). L'addition des produits au modèle augmente non-significativement le coefficient de détermination de .004 ($F(2,226) = .88, p = .42, R^2 = .004$).

Une analyse de régression excluant les variables sociodémographiques a également

été menée. Ce deuxième modèle explique de manière significative 23% de la variance de la variable *attitudes envers l'immigration* ($F(5,258) = 15.34, p < .001, R^2 = .23$).

Tableau 6

Effets d'Interaction de la Modération de l'Identification Nationale et de l'Identification à l'Europe sur le Lien Entre les Normes Perçues et les Attitudes Envers l'Immigration en Excluant les Variables de Contrôle

| Interactions | F | p | Changement de R ² |
|---|------|-----|------------------------------|
| Normes perçuesXidentification nationale | 4.09 | .04 | .012 |
| Normes perçuesXidentification à l'Europe | .03 | .87 | .0001 |
| Normes perçuesXidentification nationaleXidentification à l'Europe | 2.05 | .13 | .012 |

Les résultats indiquent que l'*identification nationale* modère l'effet des *normes perçues* sur les *attitudes envers l'immigration* ($F(1,258) = 4.09, p = .04$) lorsque les variables de contrôle ne sont pas intégrées dans l'analyse de régression. Dans ce modèle, les résultats montrent que l'*identification à l'Europe* ne modère pas l'effet des *normes perçues* sur les *attitudes envers l'immigration* ($F(1,258) = .03, p = .87$) et les effets de ces deux formes d'identification sur les attitudes sont indépendants ($F(2,258) = 2.05, p = .13$). L'addition des produits au modèle augmente non-significativement le coefficient de détermination de .012 ($F(2,258) = 2.05, p = .13, R^2 = .012$).

Dans le but de dégager l'articulation entre ces deux formes d'identification, une analyse de régression post-hoc excluant les variables sociodémographiques a été effectuée à l'aide du modèle 1 de PROCESS. Le modèle de régression comprend les *attitudes envers l'immigration* comme variable dépendante, l'*identification nationale* comme variable indépendante et l'*identification à l'Europe* comme variable modératrice. Ce modèle explique de manière significative 24% de la variance de la variable attitudes envers l'immigration ($F(3,263) = 27.32, p < .001, R^2 = .24$).

Tableau 7

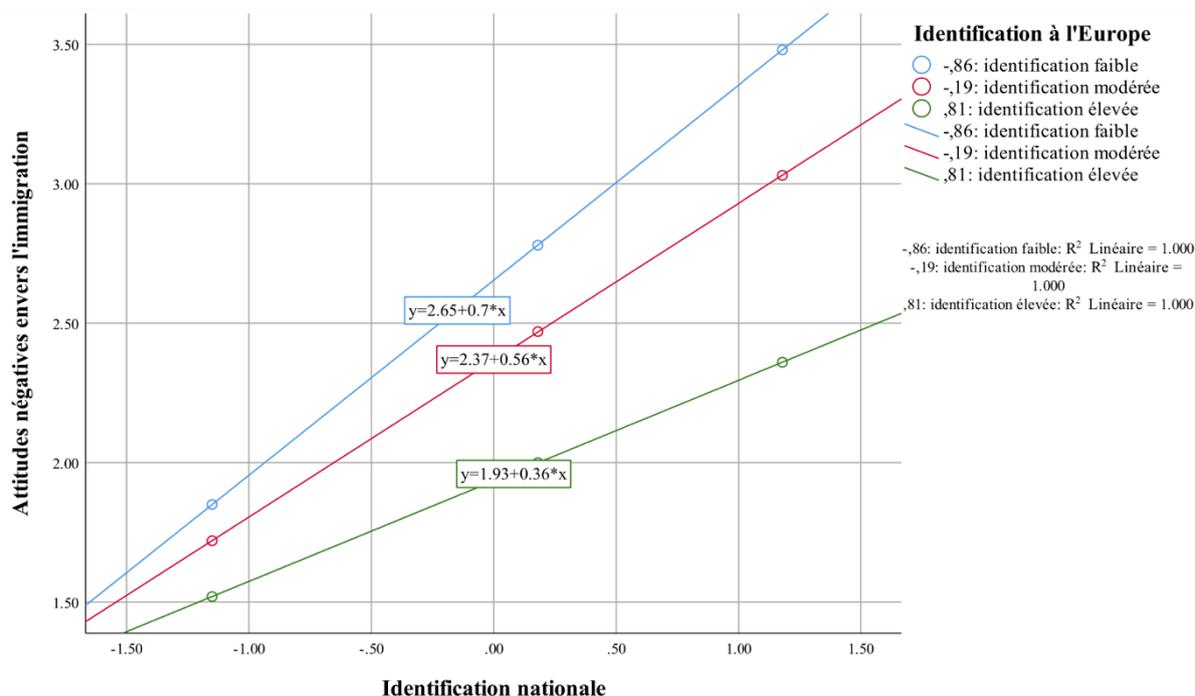
Effets Principaux et Effet d'Interaction de la Modération de l'Identification à l'Europe sur le Lien Entre l'Identification Nationale et les Attitudes Envers l'Immigration en Excluant les Variables de Contrôle

| Variables | Attitudes envers l'immigration | | | |
|--|--------------------------------|-----------|----------|----------|
| | Coefficient <i>b</i> | <i>SE</i> | <i>t</i> | <i>p</i> |
| (Constante) | 2.28 | .07 | 33.46 | <.001 |
| Identification nationale | .52 | .08 | 6.36 | <.001 |
| Identification à l'Europe | -.43 | .07 | -5.80 | <.001 |
| Identification nationaleXIdentification à l'Europe | -.20 | .07 | -3.08 | .002 |

Dans ce modèle, *l'identification nationale* produit un effet principal et positif sur les *attitudes envers l'immigration* ($b = .52, SE = .08, t(263) = 6.36, p < .001$). Un niveau d'identification élevé à la nation est donc associé à une augmentation des attitudes négatives envers l'immigration. L'analyse de régression met également en évidence un effet principal et négatif de *l'identification à l'Europe* sur les *attitudes envers l'immigration* ($b = -.43, SE = .07, t(263) = -5.80, p < .001$). Un niveau d'identification élevé à l'Europe est donc associé à une diminution des attitudes négatives envers l'immigration. L'effet d'interaction entre *l'identification nationale* et *l'identification à l'Europe* sur les *attitudes envers l'immigration* est significatif ($b = -.20, SE = .07, t(263) = -3.08, p = .002$). Le niveau d'*identification à l'Europe* semble ainsi modérer le lien entre *l'identification nationale* et les *attitudes envers l'immigration*. L'interaction est décomposée en Figure 3.

Figure 3

Décomposition des Effets d'Interaction



Lorsque les individus s'identifient fortement à la Suisse, un niveau faible, modéré ou élevé d'identification à l'Europe est associé à une différence des attitudes envers l'immigration. Il a donc un lien négatif entre un niveau élevé d'identification à la Suisse et le niveau d'identification à l'Europe. Ainsi, lorsque le niveau d'identification nationale est élevé, les attitudes envers l'immigration se polarisent en fonction du niveau d'identification à l'Europe. De cette façon, les personnes peu attachées à l'Europe ont une tendance significative à s'identifier fortement à la Suisse et à avoir des attitudes défavorables à l'immigration ($b = .70, SE = .08, t(263) = 8.38, p < .001$). Pour les personnes peu attachées à l'Europe, plus le niveau d'identification à la Suisse est élevé, plus les attitudes envers l'immigration sont négatives. Parallèlement, les personnes très attachées à l'Europe ont une tendance significative à s'identifier fortement à la Suisse et à avoir des attitudes favorables à l'immigration ($b = .36, SE = .11, t(263) = 3.23, p = .001$). Pour les personnes hautement attachées à l'Europe, plus le niveau d'identification à la Suisse est élevé, plus les attitudes

sont négatives. Il existe donc une différence d'attitudes envers l'immigration entre les personnes faiblement et hautement attachées à l'Europe qui n'apparaît que lorsque le niveau d'identification à la Suisse est élevé. L'analyse du modèle intégrant les variables de contrôle aboutit à des résultats un peu différents (voir Annexe B). Ce modèle explique de manière significative 50% de la variance de la variable attitudes envers l'immigration ($F(7,231) = 33.09, p < .001, R^2 = .50$). Conformément au modèle excluant les variables de contrôle, l'analyse de régression met en évidence un effet principal et négatif de l'*identification à l'Europe* ($b = -.18, SE = .07, t(231) = -2.45, p = .02$) et un effet d'interaction entre l'*identification nationale* et l'*identification à l'Europe* sur les *attitudes envers l'immigration* ($b = -.12, SE = .06, t(231) = -2.03, p = .04$). Dans ce modèle, l'*identification nationale* ne produit pas d'effet significatif ($b = .14, SE = .08, t(231) = 1.84, p = .07$). Contrairement au modèle excluant les variables de contrôle, un effet principal et positif de l'*orientation politique* ($b = .48, SE = .04, t(231) = 10.92, p < .001$) est constaté. Une orientation politique à droite est de cette façon associée à des attitudes intolérantes envers l'immigration.

5. Discussion

Cette étude avait pour objectif général d'examiner les attitudes de la population de Suisse romande envers l'immigration et d'établir les conditions dans lesquelles les normes perçues, l'identification nationale et l'identification à l'Europe sont associées à une augmentation ou à une diminution des préjugés xénophobes. Les résultats ont révélé une absence de lien entre les attitudes perçues des concitoyen.ne.s et les attitudes individuelles à l'égard des personnes issues de l'immigration (H1). Lorsque les facteurs sociodémographiques sont écartés du modèle de régression linéaire, le niveau d'identification nationale est positivement corrélé aux attitudes intolérantes vis-à-vis des étranger.ère.s (H2) mais ne modifie pas la force de corrélation entre la perception de concitoyen.ne.s

intolérant.e.s et les attitudes défavorables à l'immigration (H3). Les analyses ont également confirmé que l'expression des préjugés anti-immigrant.e.s varie selon le niveau d'identification à l'Europe (H4), mais que ce dernier ne semble toutefois pas jouer un rôle dans le lien entre la perception de concitoyen.ne.s xénophobes et les préjugés à l'égard de l'immigration (H5). Le modèle exploratoire examinant la présence simultanée de l'identification nationale et de l'identification à l'Europe comme modératrices du lien entre les normes perçues et les attitudes intolérantes à l'immigration n'a pas fait ressortir de résultats significatifs. Finalement, les résultats des analyses post-hoc ont soulevé que le niveau d'identification à l'Europe expliquait la fluctuation significative des attitudes xénophobes des personnes hautement identifiées à la Suisse.

Absence d'effet des normes perçues

Contrairement aux résultats escomptés, les analyses n'ont pas confirmé l'hypothèse selon laquelle les individus percevant leurs concitoyen.ne.s comme étant xénophobes auraient plus tendance à exprimer des attitudes hostiles face à l'immigration (H1). Cette absence de lien peut être justifiée par plusieurs arguments. Premièrement, le conformisme aux normes du groupe d'appartenance est dépendant d'un certain nombre de facteurs, comme les valeurs personnelles ou la perception du contexte intergroupe, qui n'ont pas été inclus dans cette recherche et qui peuvent se révéler plus explicatifs des attitudes. Par exemple, si les individus interrogés ne se sentent pas menacés par l'immigration, il est possible que la xénophobie perçue des pairs ne soit pas considérée comme un indice pertinent pour former leur opinion (Falomir-Pichastor et al., 2009; Jetten, Spears, et Manstead, 1996).

Deuxièmement, une recherche ayant comparé les attitudes envers un exogroupe dans un cadre expérimental a soulevé qu'une norme discriminatoire exerçait plus d'influence lorsque l'exogroupe faisait également preuve de discrimination (Jetten et al., 1996). Il semble

donc a priori peu probable que la population suisse se sente discriminée par les personnes issues de l'immigration ou que l'expression d'une éventuelle forme de discrimination ait une portée considérable sur leur vie.

Troisièmement, les concitoyen.ne.s sont perçu.e.s comme étant plutôt favorables à l'immigration ($M=.64$), ce qui peut rendre l'absence de corrélation entre les normes perçues et les attitudes xénophobes compréhensible. Finalement, le score moyen des attitudes envers l'immigration a montré que les répondant.e.s sont plutôt favorables à l'immigration ($M=2.21$). Ainsi, les attitudes personnelles sont globalement adaptées à la norme perçue du groupe national et à la norme culturelle contre la discrimination, ce qui peut hypothétiquement inhiber l'effet d'une norme perçue intolérante (Falomir-Pichastor et al., 2009).

Forte identification à la Suisse et xénophobie

Les résultats ont permis de confirmer la deuxième hypothèse, qui supposait un lien entre le niveau d'identification nationale et les attitudes négatives à l'égard de l'immigration (H2). Plus les personnes se sentent attachées à la Suisse, plus elles sont effectivement opposées à l'immigration. Certaines recherches ayant examiné l'influence de l'identification nationale sur les préjugés à l'égard d'exogroupes ont souligné que ce lien dépendait de la représentation de la nation, qui peut revêtir deux formes opposées : le nationalisme et le patriotisme. Le nationalisme est caractérisé par un attachement non-critique ou aveugle à la nation. Cette forme d'attachement implique que la nation est idéalisée et perçue comme ayant une identité supérieure à d'autres pays (Green, Sarrasin, Fasel, et Staerklé, 2011). Ce sentiment de supériorité dépend ainsi de la comparaison à d'autres pays, ce qui accentue la tendance à différencier de manière positive le groupe national par rapport à d'autres groupes nationaux (Green et al., 2011; Mummendey et al., 2001). Un attachement nationaliste

implique en outre que la nation est définie en termes ethniques, signifiant que les frontières entre le groupe national et les immigrant.e.s sont infranchissables car elles se définissent sur des critères attribués, comme l'ascendance. L'arrivée de personnes transportant des bagages culturels différents peut donc être appréhendée comme une menace à l'homogénéité de l'ascendance et des valeurs nationales sur lesquelles reposent la cohésion nationale et la supériorité imaginées. Inversement, le patriotisme décrit un attachement plus clairvoyant à la nation. Le patriotisme peut également être à l'origine d'un sentiment de fierté, qui émane plutôt de la satisfaction avec le régime politique que de la comparaison avec d'autres pays (De Figueiredo et Elkins, 2003). Dans cette vision, l'appartenance nationale dénote un caractère civique, comme l'acquisition de la citoyenneté, et est compatible avec une valorisation des valeurs démocratiques telles que l'égalitarisme, la tolérance et l'intégration de groupes minoritaires au sein de pays (Green et al, 2011).

De cette façon, les résultats de cette étude semblent refléter un attachement de type nationaliste, fréquemment associé dans la littérature à des attitudes négatives envers les personnes issues de l'immigration (Green et al., 2011). Néanmoins, le lien n'apparaît qu'au moment où les variables de contrôle sont exclues du modèle de régression linéaire. En effet, le premier modèle comportant les variables sociodémographiques révèle que les attitudes envers l'immigration ne sont significativement corrélées qu'avec l'orientation politique et le plus haut niveau d'études complété. Le poids de ces variables sociodémographiques peut ainsi constituer un biais dans l'estimation de l'effet de l'identification nationale. Un test de corrélation post-hoc entre l'identification nationale et l'orientation politique révèle un lien modérément positif ($r = .32, p < .001$), signifiant qu'une forte identification nationale est associée à une orientation politique à droite. Cette corrélation peut ainsi voiler l'effet de l'identification nationale sur les attitudes envers l'immigration. Sachant que l'orientation politique à droite est fréquemment associée à l'opposition à l'immigration (Davidov et

Meuleman, 2012), ce lien peut également constituer un argument en faveur du monopole d'une représentation exclusive de la Suisse chez les personnes fortement attachées à la Suisse. De cette façon, les personnes hautement identifiées à la Suisse semblent opposées à l'immigration dans la mesure où l'immigration est interprétée comme une violation du principe de nationalisme (Pehrson et Green, 2010).

L'absence d'un effet récurrent de l'identification nationale au travers des modèles peut également être dû au fait que le lien entre l'identification nationale et la xénophobie dépend du contenu de l'identité nationale (Pehrson et Green, 2010). La définition de l'identité suisse peut effectivement varier suivant les personnes. Elle peut par exemple correspondre à l'adhésion à des valeurs spécifiquement suisses telles que la démocratie directe, le fédéralisme et la neutralité, mais aussi à la défense de l'identité et de la culture suisse, ou encore à la valorisation de sa diversité culturelle. Lorsque la représentation de la nation est inclusive et qu'elle transparait par exemple au travers de la promotion du multiculturalisme, il n'y a pas d'incompatibilité entre l'identité nationale et la tolérance vis-à-vis des immigrant.e.s. Il n'y a ainsi aucune raison de s'attendre à ce que l'identification nationale soit corrélée aux préjugés anti-immigrant.e.s. En revanche, lorsque la représentation de la nation est exclusive et qu'elle correspond à la protection de la culture et de l'identité suisse, l'identité nationale implique une opposition à l'immigration et se retrouve donc associée aux préjugés xénophobes. De cette manière, la présence en parallèle d'une représentation inclusive et exclusive de la Suisse parmi les personnes hautement identifiées à la Suisse peut expliquer l'absence d'un effet récurrent de l'identification nationale sur les attitudes envers l'immigration au travers des modèles de régression (Pehrson et Green, 2010 ; Pehrson, Vignoles, et Brown, 2009)

Absence de modération de l'identification nationale

La troisième hypothèse formulée dans cette recherche n'a pas été retenue. Cette dernière soutenait que les personnes qui pensent que les compatriotes sont opposé.e.s à l'immigration et qui sont très attachées à la Suisse sont plus susceptibles d'exprimer des attitudes xénophobes (H3). Conformément aux arguments mobilisés pour élucider le rejet de la première hypothèse, les individus ne se fient pas aveuglément aux normes du groupe d'appartenance, quand bien même ils s'y identifieraient fortement. Les résultats ont néanmoins souligné que le niveau d'identification nationale permet d'expliquer la fluctuation non-significative des attitudes lorsque les personnes croient que leurs concitoyen.n.es sont favorables à l'immigration.

Les résultats ont dévoilé que les attitudes les plus favorables à l'immigration sont marginalement apparues chez les personnes peu attachées à la Suisse et percevant des normes tolérantes à l'immigration. Bien que les individus peu identifiés à la Suisse soient moins susceptibles de se conformer aux normes du groupe national que les individus hautement identifiés, ce résultat peut s'interpréter par le fait que la norme perçue correspondait certainement à leurs valeurs personnelles. De plus, ces personnes sont moins enclines à considérer l'immigration comme une menace.

Malgré une tendance non-significative, les attitudes les plus défavorables sont apparues chez les répondant.e.s très attaché.e.s à la Suisse mais percevant des normes tolérantes à l'immigration. Ce constat met en évidence le conflit de loyauté que peuvent éprouver les personnes hautement identifiées face à une norme groupale qu'elles estiment aller à l'encontre des intérêts du groupe. Les personnes très attachées à la nation ont en effet davantage tendance à percevoir l'immigration comme une menace pour le groupe national, c'est pourquoi une norme favorable à l'immigration peut être considérée comme une réponse inappropriée, voire comme une menace supplémentaire au contexte perçu. Ainsi, ces

personnes sont confrontées à un dilemme qui oppose la motivation à s'ajuster aux normes du groupe et la motivation à protéger le groupe (Falomir-Pichastor et al., 2009). Même si les deux choix peuvent constituer une trahison, les résultats indiquent que la protection du groupe national s'avère plus importante que le conformisme aux normes du groupe national.

Forte identification à l'Europe et attitudes tolérantes

La quatrième hypothèse, qui présumait qu'une forte identification à l'Europe correspondait à une diminution des attitudes xénophobes, a été validée (H4). L'identification à cette entité super-ordonnée apparaît bel et bien rattachée à l'ouverture à autrui et plausiblement en raison de son association à des valeurs égalitaires et libérales dans l'imaginaire collectif. Une recherche de Licata et Klein (2002) a néanmoins remarqué que l'identification à l'Europe pouvait produire l'effet inverse et alimenter la xénophobie. De la même manière que pour l'identification nationale, les implications de l'attachement à l'Europe sur les attitudes dépendent de sa représentation symbolique. Pour certaines personnes, l'Europe peut être perçue en termes d'économie et de citoyenneté et faire écho à des préoccupations financières et à une hausse de la criminalité (Licata et Klein 2002; Visintin et al., 2018). Selon Visintin et collègues (2018), des événements socio-politiques peuvent également ternir le paysage européen. Le Brexit ou la gestion de la pandémie de coronavirus se déroulant en ce moment même peuvent par exemple miner l'image d'une Europe solidaire. Face à la crise migratoire, l'Europe est particulièrement accusée d'offrir un spectacle désolant. Indépendamment des valeurs traditionnellement attribuées à l'Europe, la construction de l'identité européenne dans un contexte promouvant l'exclusion des citoyen.ne.s non-européen.ne.s semble coïncider avec le développement des préjugés anti-immigrant.e.s. La possibilité d'une transposition de la xénophobie de l'échelle nationale à l'échelle supranationale n'est ainsi pas négligeable (Licata et Klein, 2002).

Absence de modération de l'identification à l'Europe

La cinquième et dernière hypothèse cherchait à évaluer si la force d'attachement à l'Europe pouvait modifier le rapport entre l'impression d'une norme nationale raciste et les attitudes négatives envers l'immigration (H5). Les résultats n'ont pas permis de confirmer cette hypothèse. Ce constat pouvait être annoncé par le rejet de la troisième hypothèse de ce travail, qui avait pour seule différence de considérer l'identification nationale. En supposant que l'identité européenne soit estimée comme une identité moins pertinente ou saillante que l'identité nationale, surtout pour des citoyen.ne.s d'un pays non-membre de l'Union Européenne, des conséquences psychologiques apparaissent effectivement moins probables. La comparaison des scores moyens d'identification confirme cette supposition, en indiquant que les répondant.e.s s'identifiaient globalement moins à l'Europe qu'à la Suisse ($t(266) = -10.20, p < .001$).

Absence de double modération de l'identification à la Suisse et à l'Europe

Dans une visée exploratoire, deux modèles de régression considérant simultanément l'identification nationale et l'identification à l'Europe comme variables modératrices du lien entre les normes perçues et les attitudes à l'égard de l'immigration a été testé. Les résultats n'ont pas indiqué d'interaction significative entre les deux variables modératrices, signifiant que les effets de ces deux formes d'identification sur les attitudes sont indépendants. L'identification à la nation et l'identification à l'Europe étaient néanmoins modérément corrélées ($r = .41, p < .01$). Par conséquent, plus le niveau d'identification à la nation est élevé, plus le niveau d'identification à l'Europe augmente. Dans le but de dégager l'articulation entre ces deux formes d'identification, une analyse de régression post-hoc incluant l'identification à l'Europe comme variable modératrice du lien entre l'identification nationale et les attitudes envers l'immigration a été effectuée. Dans ce modèle, les attitudes

les plus défavorables sont apparues chez les répondant.e.s peu attaché.e.s à l'Europe et très attachées à la Suisse. Les attitudes les plus favorables à l'immigration sont de leur côté apparues chez les personnes très attachées à l'Europe et peu attachées à la Suisse. Ces résultats s'inscrivent en cohérence avec l'ensemble des observations effectuées qui concernait les effets du degré d'attachement à l'Europe et à la Suisse sur les attitudes envers l'immigration. L'analyse de ce modèle montre à nouveau qu'un fort attachement à l'Europe contribue à favoriser la tolérance envers les immigrant.e.s. Un fort attachement à la Suisse se révèle une nouvelle fois associé à une augmentation des attitudes défavorables à l'immigration. Les résultats ont toutefois souligné que le niveau d'identification à l'Europe permet d'expliquer la fluctuation significative des attitudes des personnes hautement identifiées à la Suisse. Lorsque les personnes sont fortement attachées à la Suisse, une différence d'attitudes envers l'immigration est donc observée entre les personnes faiblement et fortement attachées à l'Europe. De cette manière, une diminution des préjugés xénophobes est constatée chez les individus fortement identifiés à l'Europe, tandis qu'une augmentation des préjugés est observée chez les individus faiblement identifiés à l'Europe. Cette constatation confirme alors l'idée que l'identité européenne permet d'atténuer l'impact d'une forte identification nationale sur les attitudes négatives envers l'immigration.

5.1 Limites et directions pour des recherches futures

Cette étude comporte un certain nombre de biais et de limites. Tout d'abord, les résultats sont corrélacionnels, ce qui empêche la détermination des liens de causalité. De cette manière, il est impossible d'établir si les attitudes envers l'immigration doivent être considérées comme une cause ou comme un effet de l'identification à la nation et à l'Europe. Une étude longitudinale permettrait d'observer le changement des mesures dans le temps et d'établir les relations causales entre ces facteurs.

En deuxième lieu, les mesures d'identification à la nation et à l'Europe étaient uniquement quantitatives. Le contenu des représentations dominantes de la Suisse et de l'Europe n'est ainsi pas disponible, ce qui empêche de se prononcer quant aux croyances, normes et valeurs que suggéraient ces catégories aux yeux des répondant.e.s. Des recherches futures devraient ainsi permettre d'analyser le contenu des représentations de la Suisse et de l'Europe. Le recueil des représentations de la Suisse et de l'Europe offrirait un moyen d'évaluer la prédominance d'une conception exclusive ou inclusive de la Suisse et de l'Europe chez la population suisse romande et constituerait donc un apport enrichissant pour les études consacrées au lien entre l'attachement à la Suisse et/ou à l'Europe et la xénophobie. Ces enquêtes par questionnaire devraient également être complétées par une approche qualitative. Les données obtenues par questionnaire fournissent en effet moins d'indicateurs des représentations sociales, des croyances et des valeurs qui constituent les attitudes. Les enquêtes par questionnaire s'appuient d'autre part sur les préconceptions des chercheur.euse.s. De cette manière, une analyse qualitative contribuerait à identifier les composantes qui participent à façonner les attitudes dans un contexte précis. Des entretiens approfondis avec les participant.e.s permettrait par conséquent d'appréhender les attitudes dans toutes leurs dimensions et d'étudier les processus impliqués (Marty, Nadal, Seiler, et Thiriot, 2005)

La construction des variables de cette étude peut également être interrogée. L'échelle évaluant les attitudes envers l'immigration ne s'est fondée que sur un seul item, ce qui permet de remettre en cause sa fiabilité. D'autre part, la mesure des normes perçues a été construite sur la base de ce même item. Une mesure concise des attitudes envers l'immigration, qui renvoient à un phénomène large et à des sous-groupes de personnes hétérogènes, était donc un choix pragmatique qui a pu altérer la qualité et la précision des résultats. Ainsi, des études ultérieures devraient introduire une différenciation des attitudes à l'égard des immigrant.e.s

issu.e.s des pays européens et des pays extra-européens afin de permettre de se prononcer sur l'importance des dimensions ethniques et culturelles dans l'opposition à l'immigration (Licata et Klein, 2002; Visintin et al., 2018). Ces recherches devraient également sélectionner une échelle de mesure des attitudes envers l'immigration composée de plusieurs items, de façon à proposer une mesure plus fiable de celles-ci.

Ensuite, le poids explicatif des variables de contrôle sur les attitudes à l'égard de l'immigration appelle à la prudence dans l'interprétation des résultats significatifs. L'orientation politique à droite a par ailleurs corrélé de manière significative avec une forte identification nationale et avec l'opposition à l'immigration dans chaque modèle de régression linéaire réalisé dans cette étude. Le niveau de formation était également associé aux attitudes personnelles dans le modèle évaluant le rôle de l'identification nationale sur le lien entre les normes perçues et les attitudes envers l'immigration. Ces résultats sont sans surprise, puisque l'orientation politique à droite et un niveau de formation peu élevé figurent parmi les indicateurs les plus robustes de la xénophobie (Davidov et Meuleman, 2012). Mises en perspective, les variables indépendantes semblent alors représenter une dimension plus modeste du développement des attitudes défavorables à l'égard de l'immigration. Compte tenu du lien entre l'identification nationale et l'orientation politique, une étude longitudinale intégrant un recueil des représentations de la nation et une mesure de l'orientation politique plus détaillée que celle effectuée dans ce travail permettrait de clarifier le lien causal entre ces dimensions. Une telle étude permettrait également d'identifier les représentations de la nation selon l'orientation politique. Étant donné qu'une forte identification nationale est associée à une orientation politique à droite et à des attitudes négatives envers l'immigration, il est possible d'imaginer que les personnes s'orientant à droite partagent une conception exclusive et ethnique de la Suisse. À l'inverse, il est concevable que les personnes s'orientant à gauche expriment une conception inclusive et civique de la Suisse.

Enfin, l'échantillon recueilli n'est pas représentatif de la population suisse romande, puisqu'il s'agit d'un échantillon de convenance. Les résultats ne sont donc pas généralisables à cette population. Des recherches futures devraient réaliser un échantillonnage aléatoire afin d'assurer une meilleure représentativité de cette population.

5.2 Quelques pistes de réflexion supplémentaires

Bien que cette investigation n'ait pas introduit d'innovations dans la recherche psychosociale sur la xénophobie, elle a permis de faire un rapprochement entre plusieurs études psychosociales et de vérifier si certains résultats étaient transposables au contexte suisse. Ce travail permet ainsi de soulever de nouvelles pistes qui peuvent être développées grâce aux résultats tirés d'autres études dans le domaine.

Les résultats obtenus ont indiqué que les attitudes perçues des concitoyen.ne.s n'interagissaient pas avec les attitudes personnelles à l'égard des immigrant.e.s. Ce travail a également conclu que les représentations sociales de la nation et de l'Europe constituaient les éléments déterminant les effets de l'identification à la nation et de l'identification à l'Europe sur les préjugés envers les immigrant.e.s. Mobilisée à plusieurs reprises dans cette recherche, l'analyse multi-niveau de Visintin et collègues (2018) a révélé que les normes concernant l'immigration véhiculées par les politiques d'intégration influencent l'interprétation de la nation et de l'Europe. Ces chercheur.euse.s ont ainsi convenu que les politiques d'intégration inclusives peuvent renforcer le contenu inclusif de ces entités et par conséquent l'expression d'attitudes favorables à l'immigration (Visintin et al., 2018). La politique d'intégration suisse étant relativement peu inclusive (Green, Visintin, et Sarrasin, 2018), il semblerait qu'elle favorise d'une part une représentation exclusive de la Suisse et de l'Europe et d'autre part, qu'elle entrave la participation sociale des immigrant.e.s. En Suisse, la lutte contre les préjugés à l'égard des immigrant.e.s devra ainsi être conjuguée à des changements politiques

visant une intégration facilitée des immigrant.e.s et la diffusion de normes plus inclusives.

Dans cette étude, l'identification à l'Europe a été associée à des attitudes tolérantes à l'immigration. Il pourrait alors paraître intuitif de se demander si l'intégration de la Suisse à l'Union Européenne serait un moyen de rendre l'identité européenne plus saillante de façon à favoriser l'ouverture d'esprit des citoyen.ne.s suisses. Néanmoins, cette étude n'a pas été conçue de façon à émettre un avis sur la question. De plus, l'identification à l'Europe n'a pas systématiquement été associée à une diminution des préjugés sur l'immigration dans les recherches psychosociales. Quelques commentaires peuvent cependant être formulés sur le futur des accords bilatéraux, qui assurent les relations étroites de la Suisse et de l'UE et qui impliquent donc peut-être des liens avec les processus identitaires des citoyen.ne.s helvétiques. La pérennité de la voie bilatérale est actuellement compromise par l'initiative populaire « Pour une immigration modérée » lancée par l'UDC. Celle-ci sera prochainement soumise à la population suisse et demande l'application effective de l'initiative « Contre l'immigration de masse » qui a été acceptée en 2014 et qui est entravée par les accords bilatéraux (Sciarini, 2017). Selon les données d'enquêtes d'opinion, le choix de la population suisse s'orienterait plutôt en faveur du maintien des accords bilatéraux plutôt que d'un contrôle strict et autonome de l'immigration (Sciarini, 2017). Toutefois, les résultats de ces enquêtes ne constituent pas une preuve imprescriptible de l'issue de cette prochaine votation. Il serait donc intéressant de recueillir des données relatives à l'attachement à l'Europe et aux attitudes envers l'immigration avant et après l'issue du scrutin, afin d'examiner s'il existe éventuellement un lien entre ces dimensions et si celui-ci aura subi des changements.

Parmi les solutions envisagées par les modèles psychosociaux de résolution des conflits intergroupes, l'identification commune à une entité super-ordonnée a été reconnue pour contribuer à améliorer les relations entre les membres de groupes sociaux distincts (Licata et Klein, 2002). La création de l'Union Européenne peut par ailleurs être envisagée

comme une mise en application du principe d'identification commune. Dans cette perspective, la catégorisation du soi et d'autrui s'effectue à un degré d'abstraction supérieur qui permet l'inclusion de populations hétérogènes au sein d'une même catégorie. De cette manière, une forme d'identité humaine commune mettant en évidence les similarités fondamentales entre les membres de groupes différents participerait à désamorcer les conflits intergroupes, qui se fondent principalement sur l'accentuation des différences intergroupes (Licata, 2007). Des interventions éducatives, culturelles, associatives ou encore médiatiques peuvent ainsi être envisagées pour promouvoir la perception d'une humanité partagée.

Le principe d'identification commune à une entité super-ordonnée fait également allusion à l'idée que la similarité perçue entre le soi et autrui favorise un sentiment de familiarité. Les préjugés xénophobes sont en effet partiellement imputables à la diffusion de stéréotypes qui reposent sur l'attribution exagérée d'un ensemble de caractéristiques à la communauté migrante et dès lors sur l'omission des caractéristiques individuelles (Stephan et al., 2009). De cette manière, les préjugés à l'égard des personnes issues de l'immigration rendent compte d'un manque d'expériences partagées entre les immigrant.e.s et les autochtones qui empêche la reconnaissance d'une altérité relative plutôt que radicale. S'inscrivant comme une théorie psychosociale incontournable des préjugés, l'hypothèse du contact intergroupe explique que des contacts idéalement positifs, réguliers, horizontaux et institutionnellement soutenus entre les indigènes et les immigrant.e.s participent à atténuer la perception de menace associée à l'immigration et à déconstruire les préjugés (Freitag et Rapp, 2013; Green et Staerklé, 2013; Visintin et al., 2019). En présumant que les personnes les plus susceptibles d'exprimer des préjugés xénophobes soient aussi les personnes les moins susceptibles d'initier des contacts avec des étranger.e.s, il semble primordial de disposer d'un contexte facilitant des échanges enrichissants et égalitaires. En Suisse, les sous-groupes d'immigrant.e.s les plus stigmatisés se retrouvent généralement mis à l'écart des

agglomérations, du marché de l'emploi et des opportunités éducatives. Bien qu'aucune mesure concrète ne puisse être formulée à partir des résultats de ce travail, il semble important de signaler que le contexte suisse ne présente pas les circonstances les plus favorables pour que des contacts constructifs entre les citoyen.ne.s helvétiques et les immigrant.e.s soient établis. Il me semble de cette manière nécessaire que les immigrant.e.s soient rapidement intégré.e.s dans les systèmes éducatifs et sur le marché du travail et que les acteurs du domaine de l'emploi et de l'éducation puissent bénéficier d'une sensibilisation interculturelle. Des campagnes de sensibilisation de l'opinion publique et des projets favorisant les échanges interculturels pourraient similairement apporter des effets positifs. La participation des personnes issues de l'immigration dans l'utilisation de l'espace public devrait également être encouragée.

6. Conclusion

Cette recherche s'est consacrée à l'étude des préjugés sur l'immigration qu'exprime la population suisse romande et à la détermination de leurs rapports avec des normes sociales, ainsi qu'avec deux repères identitaires. L'absence de lien entre les normes perçues et les attitudes à l'égard de l'immigration souligne que les individus ne sont ni passifs, ni neutres face aux informations disponibles. Compte tenu l'engouement populaire, médiatique et politique autour de l'immigration, les opinions et les informations normatives peuvent facilement être recueillies par l'observation d'autrui et des représentations médiatiques traitant de ce phénomène. Ces représentations véhiculées peuvent parfois servir excessivement de support pour la lecture de la réalité, mais peuvent également subir des transformations qui empêchent une transmission immuable des représentations rigides et erronées. Pour amorcer un changement favorable des représentations, il s'agit donc d'abord de comprendre comment les individus construisent leurs savoirs en s'appuyant sur un cadre

social et culturel qui les précède et les dépasse. À mon sens, la recherche en psychologie sociale, à condition de ne pas se limiter à une approche quantitative, s'impose donc comme une discipline maîtresse pour l'accomplissement de cette mission.

Les conclusions tirées à partir de l'attachement à la nation et à l'Europe amorcent une réflexion sur le penchant humain à créer des catégories et à leur conférer une essence. La forme contemporaine du racisme (ou racisme symbolique) rend compte d'une essentialisation de la culture. Cette dernière amène à considérer les personnes issues de l'immigration comme des prototypes de leur groupe d'appartenance et de percevoir leur identité culturelle comme étant figée et insurmontable. Le racisme symbolique diffère ainsi de la forme traditionnelle du racisme (ou racisme biologique) par son utilisation de la culture plutôt que des caractéristiques biologiques comme marqueur de différences entre les individus (Every et Augoustinos, 2007). Ces deux formes de racisme partagent néanmoins la croyance en l'immutabilité des catégories. Raisonner sur la culture en la considérant comme une seconde nature – c'est-à-dire en la traitant comme une différence de l'ordre biologique ou naturel - suggère effectivement l'impossibilité de transcender sa culture d'origine et renforce les stéréotypes. Sous l'emprise de cette logique, il est par exemple difficile de concevoir que des femmes portant le voile puissent être féministes ou que des personnes en provenance de pays non-occidentaux puissent s'intégrer à la société suisse. La nuance apportée entre la forme classique et la forme contemporaine du racisme permet ainsi de mieux comprendre pourquoi les personnes issues de l'immigration sont encore aujourd'hui perçues comme intrinsèquement et durablement différentes. L'identité nationale, continentale ou encore culturelle ne recouvrent pourtant que la face collective de l'identité. Elles émergent de la comparaison entre les groupes d'appartenance et de non-appartenance et situent les individus par rapport aux autres, en tant que membres de groupes. La face personnelle de l'identité est quant à elle fondée sur la comparaison entre un individu et d'autres personnes (Tajfel et

Turner, 1979). Elle est associée à tous les éléments qui constituent l'individualité et permet de différencier une personne par rapport à toutes les autres. La psychologie sociale envisage donc l'identité comme un concept bidimensionnel, signifiant qu'une identité sociale n'est pas considérée comme un déterminant rigide et définitif des dispositions individuelles. Il faut donc trouver des moyens d'assouplir les représentations rigides et exclusives des appartenances et de bousculer la vision hiérarchique du monde social.

L'articulation entre différents niveaux d'analyse de la recherche en psychologie sociale facilite une approche ascendante et descendante de la xénophobie. Les attitudes envers l'immigration peuvent ainsi être étudiées dans une perspective individuelle, telle que celle adoptée au travers de cette étude, par l'analyse des perceptions individuelles (approche ascendante ou bottom-up). Elles peuvent réciproquement être appréhendées selon une approche globale, en utilisant des discours politiques ou des normes collectives comme point de départ analytique (approche descendante ou top-down). La conciliation des différents niveaux d'analyse de la psychologie sociale permet ainsi d'identifier les facteurs associés à la xénophobie inscrits au sein de différents niveaux de la structure sociale et d'adresser des recommandations et des interventions spécifiques aux sphères de la société concernées. Ces suggestions, à l'image de celles formulées dans ce travail, devraient aider à combler l'abîme qui sépare le soi et autrui.

Bibliographie

- Christensen, P. N., Rothgerber, H., Wood, W., & Matz, D. C. (2004). Social Norms and Identity Relevance: A Motivational Approach to Normative Behavior. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 30(10), 1295-1309.
<https://doi.org/10.1177/0146167204264480>
- Cinnirella, M. (1997). Towards a European identity? Interactions between the national and European social identities manifested by university students in Britain and Italy. *British Journal of Social Psychology*, 36(1), 19-31. <https://doi.org/10.1111/j.2044-8309.1997.tb01116.x>
- Clauss-Ehlers, Caroline S. (2010). *Encyclopedia of Cross-Cultural School Psychology*. Springer.
https://books.google.ch/books?id=PaO3jsaGkeYC&printsec=copyright&redir_esc=y#v=onepage&q&f=false
- Curtis, K. A. (2014). Inclusive versus exclusive: A cross-national comparison of the effects of subnational, national, and supranational identity: *European Union Politics*.
<https://doi.org/10.1177/1465116514528058>
- Davidov, E., & Meuleman, B. (2012). Explaining Attitudes Towards Immigration Policies in European Countries: The Role of Human Values. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 38(5), 757-775. <https://doi.org/10.1080/1369183X.2012.667985>
- De Figueiredo, R. J., & Elkins, Z. (2003). Are Patriots Bigots? An Inquiry into the Vices of In-Group Pride. *American Journal of Political Science*, 47(1), 171-188. JSTOR.
<https://doi.org/10.2307/3186100>

Dovidio, J. F., & Gaertner, S. L. (2010). Intergroup bias. Dans S. T. Fiske & D. T. Gilbert & L. Gardner (dirs.), *Handbook of social psychology*, (5e éd., Vol. 2, pp. 1084-1121). John Wiley & Sons.

Eagly, A. H., & Chaiken, S. (1993). *The psychology of attitudes*. Harcourt Brace Jovanovich College.

Every, D., & Augoustinos, M. (2007). Constructions of racism in the Australian parliamentary debates on asylum seekers. *Discourse & Society*, 18(4), 411-436.
<https://doi.org/10.1177/0957926507077427>

Falomir-Pichastor, J. M., Gabarrot, F., & Mugny, G. (2009). Conformity and identity threat: The role of ingroup identification. *Swiss Journal of Psychology*, 68(2), 79-87.
<https://doi.org/10.1024/1421-0185.68.2.79>

Falomir-Pichastor, J. M., Muñoz-Rojas, D., Invernizzi, F., & Mugny, G. (2004). Perceived in-group threat as a factor moderating the influence of in-group norms on discrimination against foreigners. *European Journal of Social Psychology*, 34(2), 135-153. <https://doi.org/10.1002/ejsp.189>

Fasel, N., Green, E. G. T., & Sarrasin, O. (2013). Facing Cultural Diversity. *European Psychologist*, 18(4), 253-262. <https://doi.org/10.1027/1016-9040/a000157>

Festinger, L. (1954). A Theory of Social Comparison Processes. *Human Relations: The First 10 Years, 1947-1956*, 7(2), 117-140. <https://doi.org/10.1177/001872675400700202>

Freitag, M., & Rapp, C. (2013). Intolerance Toward Immigrants in Switzerland: Diminished Threat Through Social Contacts? *Swiss Political Science Review*, 19(4), 425-446.
<https://doi.org/10.1111/spsr.12049>

Green, E. G. T., Sarrasin, O., Fasel, N., & Staerklé, C. (2011). Nationalism and patriotism as predictors of immigration attitudes in Switzerland: A municipality-level analysis.

Swiss Political Science Review, 17(4), 369-393. <https://doi.org/10.1111/j.1662-6370.2011.02030.x>

Green, E.G.T., & Staerklé, C. (2013). Migration and multiculturalism. Dans L. Huddy, D.O. Sears, & J.S. Levy (dirs.), *The Oxford Handbook of Political Psychology* (2ème éd., pp. 852-889). Oxford, UK: Oxford University Press.

Green, E. G. T., Visintin, E. P., Sarrasin, O., & Hewstone, M. (2019). When integration policies shape the impact of intergroup contact on threat perceptions: A multilevel study across 20 European countries. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 46(3), 631-648. <https://doi.org/10.1080/1369183X.2018.1550159>

Green, E. G. T., Visintin, E. P., & Sarrasin, O. (2018). From ethnic group boundary demarcation to deprovincialization: The interplay of immigrant presence and ideological climate. *International Journal of Comparative Sociology*, 59(5-6), 383-402. <https://doi.org/10.1177/0020715218801422>

Guimelli, C. (1994). *Structures et transformations des représentations sociales*. Delachaux et Niestlé.

Howarth, C. (2009). I hope we won't have to understand racism one day: Researching or reproducing race in social psychological research? *British Journal of Social Psychology*, 48(3), 407-426. <https://doi.org/10.1348/014466608X360727>

Jetten, J., Spears, R., & Manstead, A. S. (1996). Intergroup norms and intergroup discrimination: Distinctive self-categorization and social identity effects. *Journal of*

Personality and Social Psychology, 71(6), 1222-1233. <https://doi.org/10.1037//0022-3514.71.6.1222>

Jetten, Jolanda, Spears, R., & Manstead, A. S. R. (1997). Strength of identification and intergroup differentiation: The influence of group norms. *European Journal of Social Psychology*, 27(5), 603-609. [https://doi.org/10.1002/\(SICI\)1099-0992\(199709/10\)27:5<603:AID-EJSP816>3.0.CO;2-B](https://doi.org/10.1002/(SICI)1099-0992(199709/10)27:5<603:AID-EJSP816>3.0.CO;2-B)

Jodelet, D. (1989). Représentations sociales : Un domaine en expansion. Dans D. Jodelet (dirs.), *Les représentations sociales* (7e éd., pp. 45-78). Presses universitaires de France.

Lapinski, M. K., & Rimal, R. N. (2005). An Explication of Social Norms. *Communication Theory*, 15(2), 127-147. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2885.2005.tb00329.x>

Licata, L. (2007). La théorie de l'identité sociale et la théorie de l'auto-catégorisation : Le Soi, le groupe et le changement social. *Revue Électronique de Psychologie Sociale*, Volume|, 19-33.

Licata, L., & Klein, O. (2002). Does European citizenship breed xenophobia? European identification as a predictor of intolerance towards immigrants. *Journal of Community & Applied Social Psychology*, 12(5), 323-337. <https://doi.org/10.1002/casp.684>

Mummendey, A., Klink, A., & Brown, R. (2001). Nationalism and patriotism: National identification and out-group rejection. *British Journal of Social Psychology*, 40(2), 159-172. <https://doi.org/10.1348/014466601164740>

Nadal, E., Seiler, D.-L., Marty, M., & Thiriote, C. (2005). *Faire de la politique comparée : Les terrains du comparatisme*. Karthala.

- NCCR-on the move. (2016). *Un·e immigrant·e sur trois a déjà vécu une situation de préjudice ou de discrimination en Suisse* | nccr – on the move. <https://nccr-onthemove.ch/research/migration-mobility-survey/migration-mobility-survey-fr/discrimination/>
- Office fédéral de la statistique. (2019). *Enquête sur le vivre ensemble en Suisse (VeS) : Résultats 2018* (N° 1913-1800 ; p. 12). Office fédéral de la statistique (OFS). <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/publications.assetdetail.7466705.html>
- Pehrson, S., & Green, E. G. T. (2010). Who We Are and Who Can Join Us: National Identity Content and Entry Criteria for New Immigrants. *Journal of Social Issues*, 66(4), 695-716. <https://doi.org/10.1111/j.1540-4560.2010.01671.x>
- Pehrson, S., Vignoles, V. L., & Brown, R. (2009). National Identification And Anti-Immigrant Prejudice: Individual And Contextual Effects Of National Definitions. *Social Psychology Quarterly*, 72(1), 24-38. <https://doi.org/10.1177/019027250907200104>
- Riaño, Y., & Wastl-Walter, D. (2006). Immigration Policies, State Discourses on Foreigners, and the Politics of Identity in Switzerland. *Environment and Planning A: Economy and Space*, 38(9), 1693-1713. <https://doi.org/10.1068/a37411>
- Rimal, R. N., & Real, K. (2003). Understanding the Influence of Perceived Norms on Behaviors. *Communication Theory*, 13(2), 184-203. <https://doi.org/10.1111/j.1468-2885.2003.tb00288.x>

- Sarrasin, O., Green, E. G. T., Bolzman, C., Visintin, E. P., & Politi, E. (2018). Competition- and Identity-based Roots of Anti-immigration Prejudice among Individuals with and without an Immigrant Background. *International Review of Social Psychology*, 31(1), 12. <https://doi.org/10.5334/irsp.155>
- Sarrasin, O., Green, E. G. T., Fasel, N., Christ, O., Staerklé, C., & Clémence, A. (2012). Opposition to Antiracism Laws Across Swiss Municipalities: A Multilevel Analysis. *Political Psychology*, 33(5), 659-681. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9221.2012.00895.x>
- Sciarini, P. (2017). Immigration et intégration européenne : « Les Suisses et la politique », 40 ans plus tard. Dans P. Van Gene-Saillet & F. Saint-Ouen (dirs.), *Liber Amirocum : En l'honneur du professeur Dusan Sidjanski* (pp. 287-304). L'Age d'Homme. <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:108528>
- Stephan, W. G., Ybarra, O., & Morrison, K. R. (2009). Intergroup threat theory. Dans T. D. Neslon (dirs.), *Handbook of prejudice, stereotyping, and discrimination* (pp. 43-59). Psychology Press.
- Tajfel, H., & Turner, J. C. (1979). An integrative theory of inter-group conflict. Dans W. G. Austin & S. Worchel (dirs.), *The social psychology of inter-group relations* (pp. 33–47). Monterey, CA: Brooks/Cole.
- Turner, J. C., Hogg, M. A., Oakes, P. J., Reicher, S. D., & Wetherell, M. S. (1987). *Rediscovering the social group: A self-categorization theory*. Oxford and New York: Basil Blackwell.

Van Assche, J., Roets, A., De Keersmaecker, J., & Hiel, A. V. (2017). The Mobilizing Effect of Right-Wing Ideological Climates: Cross-Level Interaction Effects on Different Types of Outgroup Attitudes. *Political Psychology*, 38(5), 757-776.

<https://doi.org/10.1111/pops.12359>

Visintin, E. P., Green, E. G. T., Falomir-Pichastor, J. M., & Berent, J. (2019). Intergroup contact moderates the influence of social norms on prejudice. *Group Processes & Intergroup Relations*. <https://doi.org/10.1177/1368430219839485>

Visintin, E. P., Green, E. G. T., & Sarrasin, O. (2018). Inclusive Normative Climates Strengthen the Relationship Between Identification With Europe and Tolerant Immigration Attitudes: Evidence From 22 Countries. *Journal of Cross-Cultural Psychology*. <https://doi.org/10.1177/0022022117731092>

Annexe A
Questionnaire

Mémoire UNIL _ Querzoli & Jeanneret

Informations générales

Bienvenue au questionnaire sur les attitudes et les liens sociaux dans la société suisse !
Nous sommes deux étudiantes de l'Université de Lausanne réalisant un mémoire de fin d'étude en Psychologie.

Consentement et condition de participation

La participation à cette étude est volontaire. Pour que vos réponses aient une utilité pour la recherche, nous vous demandons de répondre le plus honnêtement possible.

- Toutes les données collectées sont confidentielles et vos informations personnelles ne seront pas associées à vos réponses.
- La publication des résultats ne comprendra que des données anonymisées
- Cette étude ne comporte aucun risque physique ou psychologique pour vous. Si malgré tout vous ressentez un quelconque inconfort, vous pouvez nous contacter à l'adresse email sousmentionnée.

En participant à cette étude vous acceptez ces conditions.

Pour plus d'informations, vous veuillez contacter Antoine Roblain par mail:
Antoine.Roblain@unil.ch

Vous aurez aussi la possibilité de laisser un commentaire à la fin du questionnaire.

Il y a 35 questions dans ce questionnaire.

Charger un questionnaire
non terminé

Suivant

Sortir et effacer vos
réponses

Mémoire UNIL _ Querzoli & Jeanneret

0% 100%

* Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ?

| | Pas du tout d'accord | | Ni d'accord, ni pas d'accord | | Tout à fait d'accord |
|---|-----------------------|-----------------------|------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Je me sens attaché-e à la Suisse. | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Je me sens solidaire des Suisse-sse-s. | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Je me sens loyal-e envers la population suisse. | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

* Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ?

| | Pas du tout d'accord | | Ni d'accord, ni pas d'accord | | Tout à fait d'accord |
|---|-----------------------|-----------------------|------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Je me sens attaché-e à l'Europe. | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Je me sens solidaire des Européen-ne-s. | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Je me sens loyal-e envers la population européenne. | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

Nous allons maintenant vous poser des questions sur votre perception des attitudes de la population suisse.

Selon vous, quel pourcentage de la société suisse est « Fortement en désaccord », « En désaccord », « Ni en désaccord, ni en accord », « En accord », « Fortement en accord » avec la proposition suivante.

"Il faut diminuer les flux migratoires, le nombre de personnes migrantes, qui arrivent en Suisse."

Notez que la somme des pourcentages doit impérativement être égale à 100%.

**Seuls les nombres sont acceptés.
La somme doit être égale à 100**

| | |
|---|----------------------|
| Quel pourcentage de Suisses ont répondu "Fortement en désaccord" ? | <input type="text"/> |
| Quel pourcentage de Suisses ont répondu "En désaccord" ? | <input type="text"/> |
| Quel pourcentage de Suisses ont répondu "Ni en désaccord, ni en accord" ? | <input type="text"/> |
| Quel pourcentage de Suisses ont répondu "En accord" ? | <input type="text"/> |
| Quel pourcentage de Suisses ont répondu "Fortement en accord" ? | <input type="text"/> |
| Restant : | 100 |
| Total : | 0 |

Nous allons maintenant vous poser des questions sur votre perception des attitudes de la population vivant dans l'ensemble des pays de l'Union Européenne.

Selon vous, quel pourcentage de la population vivant dans l'ensemble des pays européens est « Fortement en désaccord », « En désaccord », « Ni en désaccord, ni en accord », « En accord », « Fortement en accord » avec la proposition suivante.

"Il faut diminuer les flux migratoires, le nombre de personnes migrantes, qui arrivent au sein de l'Union Européenne."

Notez que la somme des pourcentages doit impérativement être égale à 100%.

**Seuls les nombres sont acceptés.
La somme doit être égale à 100**

| | |
|--|----------------------|
| Quel pourcentage d'Européen·ne·s ont répondu "Fortement en désaccord" ? | <input type="text"/> |
| Quel pourcentage d'Européen·ne·s ont répondu "En désaccord" ? | <input type="text"/> |
| Quel pourcentage d'Européen·ne·s ont répondu "Ni en désaccord, ni en accord" ? | <input type="text"/> |
| Quel pourcentage d'Européen·ne·s ont répondu "En accord" ? | <input type="text"/> |
| Quel pourcentage d'Européen·ne·s ont répondu "Fortement en accord" ? | <input type="text"/> |
| Restant : | 100 |
| Total : | 0 |

En ce qui vous concerne, dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec la proposition suivante ?**

"Il faut diminuer les flux migratoires, le nombre de personnes migrantes, qui arrivent en Suisse."

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

- Fortement en désaccord
- En désaccord
- Ni en désaccord, ni en accord
- En accord
- Fortement en accord

*** Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ?**

| | pas du tout d'accord | | ni d'accord, ni pas d'accord | | totalem- ent d'accord |
|---|-------------------------------------|-----------------------|---|-----------------------|--------------------------------------|
| Les personnes issues de l'immigration enrichissent la culture suisse. | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Le mode de vie des personnes issues de l'immigration nuit aux valeurs suisses | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

*** Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes ?**

| | pas du tout d'accord | | ni d'accord, ni pas d'accord | | totalem- ent d'accord |
|--|-------------------------------------|-----------------------|---|-----------------------|--------------------------------------|
| Les personnes issues de l'immigration en Suisse sont un poids pour le système de sécurité sociale. | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

| | pas du tout d'accord | | ni d'accord, ni pas d'accord | | totalement d'accord |
|--|----------------------------|-----------------------|---------------------------------------|-----------------------|------------------------|
| Les personnes issues de l'immigration contribuent à l'économie suisse. | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Les personnes issues de l'immigration prennent les places des Suisses sur le marché de l'emploi. | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

*** Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes?**

| | Pas du tout d'accord | | Ni d'accord, Ni pas d'accord | | Tout à fait d'accord |
|--|----------------------------|-----------------------|---------------------------------------|-----------------------|----------------------------|
| Mon opinion concernant les politiques migratoires en Suisse est un bon révélateur de qui je suis comme individu. | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Mon opinion concernant les politiques migratoires en Suisse montre bien la personne que je suis. | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

*** Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes?**

| | Pas du tout d'accord | Ni d'accord, Ni pas d'accord | | | Tout à fait d'accord |
|---|-------------------------------------|---|-----------------------|---|-------------------------------------|
| <p>Je suis capable d'influencer l'opinion publique en me mobilisant avec d'autres personnes ayant les mêmes positions que les miennes sur les politiques migratoires en Suisse.</p> <p>En se mobilisant collectivement, il est possible de faire changer les opinions des personnes qui ne pensent pas comme moi concernant les politiques migratoires en Suisse.</p> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| <p>* Veuillez indiquer votre degré d'accord ou de désaccord avec les affirmations suivantes.</p> | | | | | |
| | Pas du tout d'accord | Ni d'accord, ni pas d'accord | | | Tout à fait d'accord |
| <p>Mon opinion sur les personnes migrantes est une partie importante de mes normes et valeurs morales.</p> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

| | Pas du tout d'accord | | Ni d'accord, ni pas d'accord | | Tout à fait d'accord |
|---|----------------------------|-----------------------|---------------------------------------|-----------------------|----------------------------|
| Mon opinion concernant les personnes migrantes est l'unique bonne attitude à adopter. | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Mon opinion sur les personnes migrantes est une valeur morale universelle qui devrait s'appliquer partout dans le monde. | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Mon opinion sur les personnes migrantes reflète une part importante de qui je suis. | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

Veuillez indiquer votre degré d'accord ou de
désaccord avec les affirmations suivantes.
Si j'en avais l'occasion, ...**

| | Pas du tout d'accord | | Ni d'accord, Ni pas d'accord | | Tout à fait d'accord |
|---|----------------------------|-----------------------|---------------------------------------|-----------------------|----------------------------|
| Je participerais à une manifestation pour exprimer mon opinion sur les politiques migratoires en Suisse. | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

| | Pas du tout d'accord | Ni d'accord, Ni pas d'accord | Tout à fait d'accord |
|---|----------------------------|---|---|
| Je participerais à des actions permettant de faire entendre mon opinion les politiques migratoires en Suisse. | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> <input type="radio"/> | <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> |
| Je m'organiserais avec d'autres personnes ayant la même opinion que moi sur les politiques migratoires en Suisse pour faire entendre notre voix. | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> <input type="radio"/> | <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> |
| Je participerais à une quelconque forme d'action collective permettant de sensibiliser l'opinion publique sur les politiques migratoires en Suisse. | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> <input type="radio"/> | <input type="radio"/> <input type="radio"/> <input type="radio"/> |

Dans la suite du questionnaire, nous allons vous poser des questions faisant référence à des personnes ayant des statuts légaux différents. Plus particulièrement, lorsque nous parlons de **personne déboutée du droit d'asile, il s'agit de quelqu'un qui a obtenu une réponse négative à sa demande de protection internationale et qui donc n'a pas obtenu le statut de réfugié. Il ou elle se trouve dès lors en situation irrégulière sur le territoire national.**
Au contraire, **un-e réfugié-e est une personne dont la demande de protection a été acceptée et possède donc un statut qui lui permet de rester légalement sur le territoire suisse.**

Veillez indiquer votre degré d'accord ou de désaccord avec les affirmations suivantes. Si j'en avais l'occasion et si le besoin se fait sentir,

| | Pas du tout d'accord | | Ni d'accord, Ni pas d'accord | | Tout à fait d'accord |
|---|-------------------------------------|-----------------------|---|-----------------------|-------------------------------------|
| je donnerais de mon temps pour participer aux activités d'une association qui aide les personnes déboutées du droit d'asile en Suisse. | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| je m'organiserais avec d'autres personnes ayant la même opinion que moi pour faire entendre notre voix de façon légale sur la situation humanitaires dans laquelle se trouve les personnes déboutées du droit d'asile en Suisse | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| je participerais à des actions illégales pour éveiller les consciences de l'opinion publique sur la situation humanitaires dans laquelle se trouve les personnes déboutées du droit d'asile et donc sans-papier en Suisse | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| je participerais à une manifestation pour exprimer mon opinion sur la situation humanitaires dans laquelle se trouve les personnes déboutées du droit d'asile en Suisse | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

| | Pas du tout d'accord | | Ni d'accord, Ni pas d'accord | | Tout à fait d'accord |
|--|-------------------------------------|-----------------------|---|-----------------------|-------------------------------------|
| je ferais des dons de vêtements ou autres choses utiles à des personnes déboutées du droit d'asile en Suisse. | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| je verserais de l'argent à une association qui aide les personnes déboutées du droit d'asile en Suisse. | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| j'apporterais mon aide en hébergeant temporairement chez moi un-e ou plusieurs débouté-e-s du droit d'asile et donc sans-papier, même si cela peut être considéré comme illégal en Suisse. | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| j'apporterais mon aide aux personnes déboutées du droit d'asile et donc sans-papier en Suisse, même si cette aide est illégale. | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| je participerais à des actions légales permettant de faire entendre mon opinion sur la situation humanitaires dans laquelle se trouve les personnes déboutées du droit d'asile en Suisse | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

*

A l'aide d'une échelle allant de 0 à 100 (comme un thermomètre), pouvez-vous nous indiquer la "température" de vos attitudes vis-à-vis de plusieurs groupes donnés. Si vous avez des attitudes favorables envers un groupe donné, choisissez un chiffre entre 50 et 100, l'attitude la plus favorable étant de 100 sur l'échelle. Par contre, si vous avez des sentiments plutôt défavorables envers un groupe donné, choisissez un degré entre 0 et 50, l'attitude la plus défavorable sur l'échelle étant le chiffre 0. Le chiffre 50 dénote une attitude ni favorable, ni défavorable envers le groupe en question.

Seuls les nombres sont acceptés.
Chaque entrée doit être entre 0 et 100

| | |
|---|----------------------|
| Les personnes déboutées du droit d'asile vivant en Suisse | <input type="text"/> |
| Les personnes issues de l'immigration vivant en Suisse | <input type="text"/> |
| Les Suisses voulant LIMITER les flux migratoires arrivant en Suisse | <input type="text"/> |
| Les Suisses NE voulant PAS LIMITER le flux migratoires arrivant en Suisse | <input type="text"/> |

*** Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes?**

| | Pas du tout d'accord | Ni d'accord, Ni pas d'accord | Tout à fait d'accord |
|---|----------------------------|---------------------------------------|----------------------------|
| Les autorités politiques suisses devraient apporter plus de soutien à la population majoritaire suisse. | ○ | ○ ○ | ○ ○ ○ |
| Le gouvernement fédéral suisse devrait s'exprimer plus clairement sur les droits de la population majoritaire suisse. | ○ | ○ ○ | ○ ○ ○ |
| Les hommes et femmes politiques suisses devraient prêter plus d'attention à la population majoritaire en Suisse. | ○ | ○ ○ | ○ ○ ○ |

*** Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes?**

| | Pas du tout d'accord | | Ni d'accord, ni pas d'accord | | Tout à fait d'accord |
|---|-----------------------------|-----------------------|-------------------------------------|-----------------------|-----------------------------|
| Parfois des actions illégales sont l'unique moyen d'éveiller les consciences de l'opinion publique. | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |
| Uniquement les actions non violentes devraient être tolérées. | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> | <input type="radio"/> |

Mémoire UNIL _ Querzoli & Jeanneret

0% 100%

Dans cette partie du questionnaire, nous allons vous poser des questions sur votre entourage social. Comme la plupart des gens, vous avez des contacts avec d'autres individus que vous rencontrez dans différents contextes. Vous rendez visite à certains membres de votre famille, vous allez au restaurant avec des amis, vous vous rendez au travail avec vos collègues, vous pratiquez un sport dans un club avec des connaissances, vous participez à une réunion de quartier avec vos voisins, vous partez en week-end avec votre conjoint, etc.

Pour que vos réponses aient une utilité pour la recherche, nous vous demandons de répondre le plus honnêtement possible.

Indiquez le prénom de maximum 7 personnes, âgées de 18 ans ou plus, particulièrement importantes dans votre vie, avec qui vous avez régulièrement eu des contacts lors des six derniers mois. Si vous nommez deux personnes ayant le même prénom, veuillez également ajouter l'initiale du nom à côté, suivie d'un point (exemple : François F., Anna G., ou François Fr., François Fa.). En communiquant uniquement des prénoms, l'anonymat de tous est garanti.

| | |
|------------|----------------------|
| Personne 1 | <input type="text"/> |
| Personne 2 | <input type="text"/> |
| Personne 3 | <input type="text"/> |
| Personne 4 | <input type="text"/> |
| Personne 5 | <input type="text"/> |
| Personne 6 | <input type="text"/> |
| Personne 7 | <input type="text"/> |

* Voici une liste des façons dont les individus peuvent être reliés les uns aux autres. Certaines personnes peuvent d'ailleurs être reliées à vous de plusieurs manières. Par exemple, une personne pourrait très bien être votre sœur, appartenir au même club de sport que vous, mais aussi être votre collègue. Pour chacune des personnes que vous avez nommées, précisez le lien qui vous unit principalement :

- **Epoux/partenaire** : votre femme, votre mari, ou la personne avec qui vous vivez comme si vous étiez marié
 - **Parents/Enfants** : parent- votre mère ou votre père, Frère/sœur : votre frère ou sœur de sang Enfant : votre fils ou votre fille
 - **Autre membre de la famille** : grands-parents, petits-enfants, cousins, tantes, oncles, neveux, nièce ou belle-famille
 - **Ami** : quelqu'un avec qui vous passez du temps libre et avec qui vous vous réunissez dans le cadre d'activités sociales informelles (aller manger au restaurant, sortir, aller boire un verre, s'inviter mutuellement à la maison)
 - **Collègue** : quelqu'un avec qui vous travaillez ou que vous rencontrez habituellement quand vous travaillez
 - **Membre d'un groupe auquel vous appartenez** : par exemple, quelqu'un que vous rencontrez quand vous allez à l'église, aux réunions de l'ONG dont vous faites partie, à l'entraînement de votre club de sport, quand vous allez déposer vos enfants à l'école ou encore quelqu'un que vous fréquentez à l'époque dans votre école ou dans votre groupe de musique, communauté virtuelle
 - **Conseiller/consultant/expert** : un expert qualifié/professionnel vers qui vous vous tournez pour obtenir des conseils (un avocat, un médecin, un psychologue, etc.)
 - **Voisin / Connaissance** : quelqu'un que vous connaissez de vue ou de nom mais avec qui vous n'avez pas d'interaction régulière et personnelle immédiate ; Quelqu'un hors de votre foyer qui vit tout près dans votre quartier
- Autre** : dans le cas où aucune des descriptions précédentes ne vous permet de qualifier votre relation aux personnes que vous avez mentionnées

| Epoux/partenaire | Parents/Enfants | Autre membre de la famille | Ami | Collègue | Membre d'un groupe auquel vous appartenez | Conseiller/consultant/expert | Voisin/connaissance | Autre |
|------------------|-----------------|----------------------------|-----|----------|---|------------------------------|---------------------|-------|
|------------------|-----------------|----------------------------|-----|----------|---|------------------------------|---------------------|-------|

* Pour chacune des personnes mentionnées, précisez depuis combien de temps vous les connaissez :

- 1 ans 1 - 5 ans 5 - 10 ans + 10 ans

* Pour chacune des personnes mentionnées, estimez en moyenne à quelle fréquence exacte vous entrez en contact direct avec elle :

Au moins une fois par jour Au moins une fois par semaine Au moins une fois par mois Moins souvent

* Pour chacune des personnes mentionnées, dans quelle mesure pensez-vous que ces personnes sont en accord ou en désaccord avec la proposition suivante ?

" Si le besoin se fait sentir, il faut apporter une aide humanitaire aux personnes déboutées du droit d'asile et donc sans-papier en Suisse, même si cette aide est illégale."

Pour rappel, **personne déboutée du droit d'asile** est une personne qui a obtenu une réponse négative à sa demande de protection internationale et qui donc n'a pas obtenu le statut de réfugié. Il ou elle se trouve dès lors en situation irrégulière sur le territoire national.

Fortement en désaccord En désaccord Ni en désaccord, ni en accord En accord Fortement en accord

*
Pour chacune des personnes mentionnées, dans quelle mesure pensez-vous que ces personnes sont en accord ou en désaccord avec la proposition suivante ?

"Il faut diminuer les flux migratoires, le nombre de personnes migrantes, qui arrivent en Suisse."

Fortement en désaccord En désaccord Ni en désaccord, ni en accord En accord Fortement en accord

*
Lesquels de vos contacts se fréquentent entre eux ?
Cochez "oui" si les deux personnes se fréquentent, et "non" si ceci n'est pas le cas.

oui non

*

oui non

Finir plus tard

Suivant

Sortir et effacer vos réponses

Mémoire UNIL _ Querzoli & Jeanneret

0% 100%

Nous sommes presque à la fin du questionnaire !
Les dernières questions concernent quelques informations générales.

Veillez indiquer votre âge:
Seuls des nombres peuvent être entrés dans ce champ.

**Veillez indiquer votre plus haut niveau académique
complété:**
Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

* **Veillez indiquer votre genre:**
Cochez la ou les réponses

- masculin
 féminin
 Autre :

* **Veillez choisir le pays correspondant à votre ou vos
nationalités:**
Cochez la ou les réponses

- Suisse
 Autre :

Veillez choisir la ou les nationalités de votre mère:
Cochez la ou les réponses

- Suisse
 Autre :

Veillez choisir la ou les nationalités de votre père:
Cochez la ou les réponses

- Suisse
 Autre :

**Dans le domaine politique, les gens parlent de gauche (progressiste, libérale, etc.)
et de droite (conservatrice). Comment vous positionneriez-vous sur cette échelle
de manière générale?**

Extrême Centre Centre Extrême Sans
gauche Gauche gauche Centre droit Droit droite réponse

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément:

| Extrême gauche | Gauche | Centre gauche | Centre | Centre droit | Droit | Extrême droite | Sans réponse |
|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|----------------------------------|
| <input type="radio"/> | <input checked="" type="radio"/> |

Est-ce que vous avez des remarques ou commentaires par rapport à ce questionnaire que vous voulez partager avec nous?

Finir plus tard Envoyer Sortir et effacer vos réponses

Annexe B

Analyses statistiques complémentaires

Tableau 1B

Effets Conditionnels des Normes Perçues sur les Attitudes Envers l'Immigration aux Différentes Valeurs de l'Identification Nationale

| Identification nationale | Coefficient <i>b</i> | <i>SE</i> | <i>t</i> | <i>p</i> | LLCI | ULCI |
|--------------------------|----------------------|-----------|----------|----------|-------|------|
| -1 <i>ET</i> | -2.04 | 1.24 | -1.65 | .10 | -4.48 | .40 |
| Moyenne | -.51 | .75 | -.67 | .50 | -1.99 | .97 |
| +1 <i>ET</i> | 1.03 | 1.02 | 1.29 | .20 | -.55 | 2.60 |

Tableau 2B

Effets Principaux et Effet d'Interaction de la Modération de l'Identification à l'Europe sur le Lien Entre les Normes Perçues et les Attitudes Envers l'Immigration en Excluant les Variables de Contrôle

| Variables | Attitudes envers l'immigration | | | |
|--|--------------------------------|-----------|----------|----------|
| | Coefficient <i>b</i> | <i>SE</i> | <i>t</i> | <i>p</i> |
| (Constante) | 2.22 | .07 | 30.36 | <.001 |
| Normes perçues | -.26 | .72 | -.36 | .72 |
| Identification à l'Europe | -.25 | .08 | -3.26 | .001 |
| Normes perçuesXIdentification à l'Europe | -.02 | .66 | -.03 | .97 |

Tableau 3B

Effets Principaux et Effet d'Interaction de la Modération de l'Identification Nationale et de l'Identification à l'Europe sur le Lien Entre les Normes Perçues et les Attitudes Envers l'Immigration

| Variables | Attitudes envers l'immigration | | | |
|--|--------------------------------|-----------|----------|----------|
| | Coefficient <i>b</i> | <i>SE</i> | <i>t</i> | <i>p</i> |
| (Constante) | 1.38 | .38 | 3.66 | <.001 |
| Normes perçues | -.13 | .62 | -.21 | .83 |
| Identification nationale | .18 | .07 | 2.49 | .01 |
| Identification à l'Europe | -.22 | .07 | -2.99 | .003 |
| Normes perçuesXIdentification nationale | -.76 | .73 | -1.03 | .30 |
| Normes perçuesXIdentification à l'Europe | .74 | .63 | 1.16 | .25 |
| <i>Variables de contrôle</i> | | | | |
| Âge | -.001 | .004 | -.17 | .86 |
| Orientation politique | .50 | .04 | 11.32 | <.001 |
| Genre | -.17 | .11 | -1.50 | .13 |
| Éducation | -.14 | .09 | 1.67 | .10 |

Tableau 4B

Effets Principaux et Effet d'Interaction de la Modération de l'Identification Nationale et de l'Identification à l'Europe sur le Lien Entre les Normes Perçues et les Attitudes Envers l'Immigration en Excluant les Variables de Contrôle

| Variables | Attitudes envers l'immigration | | | |
|--|--------------------------------|-----------|----------|----------|
| | Coefficient <i>b</i> | <i>SE</i> | <i>t</i> | <i>p</i> |
| (Constante) | 2.23 | .07 | 33.83 | <.001 |
| Normes perçues | -.79 | .72 | 1.10 | .27 |
| Identification nationale | .58 | .08 | 7.27 | <.001 |
| Identification à l'Europe | -.48 | .08 | -6.34 | <.001 |
| Normes perçuesXIdentification nationale | 1.52 | .75 | 2.02 | .04 |
| Normes perçuesXIdentification à l'Europe | -.10 | .60 | -.16 | .87 |

Tableau 5B

Effets Principaux et Effet d'Interaction de la Modération de l'Identification à l'Europe sur le Lien Entre l'Identification Nationale et les Attitudes Envers l'Immigration

| Variables | Attitudes envers l'immigration | | | |
|--|--------------------------------|-----------|----------|----------|
| | Coefficient <i>b</i> | <i>SE</i> | <i>t</i> | <i>p</i> |
| (Constante) | 1.61 | .37 | 4.34 | <.001 |
| Identification nationale | .14 | .08 | 1.84 | .07 |
| Identification à l'Europe | -.18 | .07 | -2.45 | .02 |
| Identification nationaleXIdentification à l'Europe | -.12 | .06 | -2.03 | .04 |
| <i>Variables de contrôle</i> | | | | |
| Âge | .00 | .00 | -.24 | .81 |
| Orientation politique | .48 | .04 | 10.92 | <.001 |
| Genre | -.21 | .11 | -1.87 | .06 |
| Éducation | -.16 | .09 | -1.90 | .06 |

Tableau 6B

Effets Conditionnels de l'Identification Nationale sur les Attitudes Envers l'Immigration aux Différentes Valeurs de l'Identification à l'Europe

| Identification à l'Europe | Coefficient <i>b</i> | <i>SE</i> | <i>t</i> | <i>p</i> | LLCI | ULCI |
|---------------------------|----------------------|-----------|----------|----------|------|------|
| -1 <i>ET</i> | .25 | .08 | 3.00 | .003 | .09 | .41 |
| Moyenne | .14 | .08 | 1.84 | .07 | -.01 | .29 |
| +1 <i>ET</i> | .03 | .10 | .31 | .76 | -.17 | .23 |